le franco albertain

Mercredi le 19 septembre 1973. Volume 6 Numéro 43

"L'école élémentaire, le seul endroit où les enfants peuvent apprendre le français"

Douglas Petherbridge



Lors de la conférence sur le bilinguisme, Douglas Petherbridge de l'Université de Lethbridge, a présenté un exposé amusant mais réaliste de la situation en Alberta qu'il aurait pu intituler: "Trop peu, trop tard".

Selon lui, il y aurait deux bonnes raisons d'apprendre une langue seconde. Premièrement, la nécessité, pour des raisons politiques, économiques et sociales. Deuxièmement, pour l'enrichissement culturel de l'individu. Et ceux qui croient à l'importance du français langue seconde au Canada doivent en persuader les autres.

Présentement, des cours de français sont offerts dans certaines écoles élémentaires et devraient être accessibles à tous les enfants car l'école élémentaire est le seul endroit où les enfants peuvent apprendre le français.

Les gens prétendent que beaucoup d'enfants n'ont pas les aptitudes requises à l'apprentissage d'une langue seconde et qu'il est préférable que ces cours soient facultatifs plutôt que de rendre ces enfants malheureux.

Les enfants, comme tout le monde, ont différentes aptitudes pour apprendre une langue, aussi bien que pour les mathématiques. Mais quand il s'agit des mathématiques, nous ne leur laissons pas le choix! Nous avons déjà décidé que "tous les enfants" doivent étudier les mathématiques, peu importe qu'ils réussissent bien ou non.

D'autres s'opposent en prétextant que l'apprentissage d'une langue, seconde est trop complexe pour de jeunes enfants. Bien sûr, le langage est complexe. Un enfant français doit apprendre quand il lui faut dire "tu" ou "vous" sinon on dira qu'il est mal élevé. Mais il l'apprend, sans être traumatisé pour autant.

par Marie-Andrée Lorrain

Aux Etats-Unis, le "Defence Language Institute" a calculé qu'il fallait environ 1,100 heures pour apprendre le russe et 600 pour le français. Faut-il en conclure qu'un enfant russe met plus de temps à parler sa langue maternelle qu'un enfant français?

Afin de simplifier, oublions les deux premières années de la vie d'un enfant; lorsqu'il commence sa première année d'école, il y a déjà quatre ans qu'il étudie sa langue maternelle. Quatre ans - 52 semaines - 7 jours par semaine - environ 10 heures par jour, soit 4x52x7x10 pour un total de 14,-560 heures. En plus, il faut ajouter au moins 12 ans d'heures de classe: lecture, grammaire, composition, conversation, littérature, etc.

Et que propose-t-on présentement pour l'apprentissage d'une langue seconde? En Alberta, cela se résume à environ 450 heures. 450 pauvres petites heures! A peu près 1/32 du temps alloué à l'étude de la langue maternelle d'un enfant de deux à 6 ans et moins que 1/130 du temps consacré à l'étude de la langue maternelle jusqu'à la fin de la 12e année. Et après, les parents s'étonnent si leurs enfants ne peuvent pas parler français correctement.

Le "Defence Language Institute" parlait bien de "600 heures" de classe, sans compter les heures de laboratoire, les devoirs et autres travaux nécessaires à la maîtrise d'une langue.

Les recherches sur les langues étrangères sont encore à un stage primitif. Tellement de facteurs importants entrent en jeu: la motivation, la compétence du professeur, les difficultés du langage, etc., il est donc présentement difficile d'arriver à des conclusions valables.

Le projet de St-Lambert possède les deux facteurs essentiels à la réussite d'une telle recherche: le temps et la motivation. Les deux premières années d'étude à St-Lambert permettent à un enfant d'apprendre plus de français qu'un albertain de la 4e à la 12e année et plus de français en une journée qu'un albertain dans un mois. Nous avons besoin de plus de temps et le rapport du projet St-Lambert le prouve.

Les mathématiques "doivent-elles" être enseignées à l'école élémentaire? Personne se pose la question et pourtant même les professeurs s'accordent à dire que les mathématiques nécessaires à la majorité des gens pourraient se résumer à un an ou deux d'enseignement vers la 5e et 6e année. Vous souvenez-vous de la dernière fois que vous avez calculé le carré de l'hypothénuse de l'angle droit d'un triangle? Et les études grammaticales de la langue maternelle? Un substantif est un nom de personne, d'endroit ou de chose et un verbe est un mot qui exprime une action! Ces études grammaticales ennuyeuses pourraient être beaucoup plus profitables à un autre stade que l'école élémentaire.

Au sujet de toutes ces difficultés, Roger Pillet a dit: "Si les problèmes d'enseignement, de personnel, de préparation des professeurs et de succès relatifs sont des critères suffisants pour abandonner les programmes de langues étrangères, appliqué avec la même rigueur aux autres programmes, ces critères obligeraient les écoles élémentaires et secondaires à fermer leurs portes".

Et c'est mi-sérieux, mi-railleur que M. Petherbridge a conclu: "Aux armes enseignants, formez vos bataillons. Quinze minutes par jour. Ce n'est pas suffisant".

A quand la télévision française pour Bonnyville-St-Paul?

Le 10 octobre 1973, la Commission Canadienne de Radio-Télévision entendra une demande, de Radio-Canada, visant l'obtention d'un permis d'exploitation, pour la région de St-Paul - Bonnyville.

Ce poste de relai, situé à Bonnyville, re-transmettrait à cette région la programmation du poste de télévision CBXFT d'Edmonton.

Radio-Canada a l'intention de formuler une demande semblable, auprès du CRTC dans un avenir rapproché, pour un permis d'exploitation permettant de desservir la région de Rivière-la-Paix.



Keith Spicer porté à partager le scepticisme des francophones

par Jacinthe Perreault

(Edmonton) La crédibilité de la loi sur les langues officielles pourrait être vivement mise en jeu si des réformes visibles, voire même radicales ne sont pas obtenues d'ici deux ans.

Keith Spicer, commissaire aux langues officielles à Ottawa, ajoutait d'ailleurs qu'il serait porté à partager le scepticisme d'un assez grand nombre de francophones "si l'essentiel des réformes devant assurer à tout citoyen des services dans la langue officielle de son choix, ne devenaient pas une réalité dans les ministères fédéraux d'ici 1975.

Lors d'une allocution qu'il donnait récemment à l'occasion de la conférence sur le "bilinguisme et ses implications dans l'Ouest", au Collège Universitaire St-Jean, Keith Spicer faisait toutefois remarquer qu'il ne fallait pas s'attendre à recevoir tous les services fédéraux dans les deux langues partout au pays, mais là où la demande est "importante" et réaliste. Si la loi face au public voyageur est "plus catégorique et généreuse" en ce qu'elle exige une "capacité" bilingue de la part des organismes fédéraux partout au Canada, le nombre de postes fédéraux bilingues restera dans l'ensemble fort restreint dans l'Ouest.

Même si la loi sur le public voyageur est encore un peu trop théorique, les districts bilingues ne sont pas nécessairement la "planche de salut" des minorités francophones pour s'assurer de leurs droits linguistiques dans les institutions autres que celles au service du public voyageur, déclarait par après Keith Spicer lors d'une conférence de presse. Se référant à son deuxième rapport annuel qu'il a présenté aux Communes où il soumettait deux hypothèses de travail, l'une abandonnant l'idée de découpage en districts bilingues et l'autre favorisant la reconnaissance de trois grands districts autour de centres linguistiques économiquement et culturellement.

Les centres en question seraient le nord et l'est de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et Saint-Boniface. "Le reste du pays, selon cette hypothèse aurait pu fonctionner à la lumière de la demande "importante" et de la possibilité d'offrir des services fédéraux dans la langue de la minorité," déclarait-il.

"Demande importante et possibilité, deux expressions très vagues et très souples également, qui permettent d'aller à certains égards plus loin que les districts bilingues", mais il est fort possible qu'ils ajoutent un élément de sécurité supplémentaire du moins psychologique pour les francophones à

suite à la page 2

Le pétrole

L'Alberta réagit violemment à l'annonce du "double prix

CALGARY (CP) - "De toute l'histoire de la Confédération, cette mesure d'Ottawa de fixer un double prix pour le pétrole est la plus discriminatoire qu'ait jamais eu à subir une province canadienne de la part d'un gouvernement central".

Telle est la déclaration empreinte d'un dépit évident, qu'a faite le premier ministre M. Peter Lougheed.

Il a poursuivi en précisant que "comme Albertain" il ne pourra jamais, ni se soumettre ni accepter, une telle décision. "Nous prendrons tous les moyens nécessaires afin de combattre ce double système de prix qui pénalise injustement l'économie de la province et cela pourrait même aller jusqu'au déclenchement d'élections générales afin que l'électorat se prononce sur un "mandat renouvelé" de mon gouvernement".

Il n'a pas voulu préciser le contenu de ce mandat, mais s'est contenté d'affirmer que son gouvernement prendrait certaines décisions que d'aucuns pourraient qualifier de "non-canadiennes".

Pour leur part, les députés albertains aux Communes, tous d'allégeance conservatrice, sont unanimes à condamner la nouvelle politique pétrolière du gouvernement Trudeau. M. Peter Bawden, député de Calgary-Sud, a fait part de son secpticisme en déclarant "que cette mesure heurte directement nos puissants voisins et rend d'autant difficile la conclusion d'un accord au sujet des négociations bilatérales qui doivent s'ouvrir entre le Canada et les Etats-Unis entre le Canada et les Etats-Unis".

Quant à M. Harvey André (Calgary-Centre), il s'est dit d'avis que la politique élaborée par M. Macdonald vise essentiellement "à protéger le marché du centre du pays et cela sur le dos de l'économie albertaine".

Du côté des producteurs, les réactions vont de l'étonnement à la colère. Selon John S. Poyen, président de la puissante Association pétrolière canadienne, les plus sombres présages pèsent maintenant sur l'avenir de l'industrie pétrolière de l'Alberta. "Cette politique d'Ottawa va créer de nombreuses distorsions dans le courant de nos échanges commerciaux avec nos voisins américains... sans parler des graves conséquences que ces mesures auront sur l'écoulement normal de notre prodction" d'affirmer M. Poyen.

"L'industrie pétrolière, a-t-il poursuivi, demeure abasourdie par le caractère unilatéral de la décision fédérale. On ne semble pas se rendre compte dans les milieux gouvernementaux que l'industrie pétrolière canadienne prend tous les risques et qu'elle est en droit de recevoir la "pleine valeur" pour ses produits".

C'est encore de l'Ouest que les critiques les plus vives se font entendre. Ainsi M. C.S. Dunkley, président de l'Association des des producteurs pétroliers indépendants du Canada, dont le siège social est à Calgary, croit que le siège social est à Calgary, croit que "la province de l'Alberta, principal centre de production au pays, subira tout le contrecoup économique de cette décision. La confiance des investisseurs tant canadiens qu'étrangers vient d'être minée et l'exploration des futurs champs pétroliers s'en trouve grandement compromise".

Parlant justement des développements pétroliers du nord de l'Alberta, M. Kenneth F. Heldon, président de la société Great Canadian Oil Sands, se montre maintenant pessimiste face aux vastes projets des sables bitumeux de la région de l'Athabasca. "Dans cette histoire, de poursuivre M. Heldon, il faut voir si les mesures fédérales englobent les quantités produites dans cette région. Si le gouvernement inclut dans sa nouvelle politique d'exportations les richesses pétrolières de l'Athabasca, s'en est fait de cette région".

M. Heldon, qui est aussi directeur de la grande firme Sun Oil de Philadelphie, croit que "les avantages immédiats que pourra retirer le consommateur canadien à la suite de la mise en application de la nouvelle politique pétrolière seront largement hypothéqués par un amenuisement futur des quantités offertes sur le marché canadien".

Suite de la page 1

Keith Spicer porté à partager le scepticisme des francophones

l'extérieur du Québec" avouait-il. Par ailleurs il lui semble que dans les grandes agglomérations telles qu'Edmonton, Calgary, "les organismes fédéraux ayant des rapports fréquents avec le grand public doivent se doter d'une certaine capacité bilingue pour répondre aux besoins des citoyens". Les ministères visés plus particulièrement sont ceux de la poste, de la main-d'oeuvre, de l'assurance-chômage et du crédit agricole.

Il n'en demeure pas moins que les provinces restent à déterminer où la demande est "importante" et les districts bilingues pourraient être une "arme supplémentaire" qui pourrait à la rigueur faire comprendre aux administrateurs anglophones, de façon assez simple et frappante que dans tel secteur la loi oblige les institutions à offrir des services bilingues. Préférant laisser à la commissions d'étude sur les districts bilingues le soin de décider si cette arme serait indispensable, il mentionnait que le gouvernement allait à cet égard engager un vaste programme d'information au début d'octobre pour s'assurer que les syndicats de fonctionnaires ne négligent pas les exigences de l'acte des langues officielles. Sans pour cela se résigner à attendre des siècles, Keith Spicer soulignait qu'il y avait eu des lacunes immenses dans les programmes d'information aux agents fédéraux.

Roger Motut, directeur du département des langues romanes

(EDMONTON) - Roger Motut a été nommé directeur du département des langues romanes de l'Université de l'Alberta.

Le bureau des gouverneurs de l'université acceptait officiellement lors d'une récente réunion, la nomination du Dr Motut à la direction du département pour les trois prochaines années.

Le Dr Roger Motut qui fait partie du personnel enseignant de l'université de l'Alberta depuis 1958 a d'ailleurs été directeur par intérim du département, l'an dernier. Il a obtenu ses diplômes de l'université Laval, et de l'université de l'Alberta ainsi que de l'université de Washington.

Impliqué depuis de longue date dans les affaires de la communauté francophone de l'Ouest et plus particulièrement de l'Alberta, il est aussi président de la Fédération des Canadiens-français de l'Ouest et représentant de l'Alberta au Conseil de la vie française en Amérique.

En 1972, le Dr Motut se méritait le prix littéraire Champlain, décerné à un auteur canadien-français à l'extérieur du Québec.

Ce prix reconnaissait ses études faites sur l'écrivain Maurice Constantin-Weyer, auteur d'expression française qui a vécu dans l'Ouest.

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada rapportent plus d'intérêt

OTTAWA - Le ministre des Finances, John N. Turner, a annoncé que les Obligations d'Epargne du Canada de la nouvelle émission auront un rendement annuel moyen de 7.54%, si on les garde jusqu'à leur échéance, dans 12 ans.

Datées du 1er novembre, les obligations de l'émission 1973-1974 seront en vente à partir du 3 octobre. On pourra les acheter à leur valeur nominale sans payer l'intérêt couru, jusqu'au 15 novembre.

Les clauses d'admissibilité seront les mêmes que celles de l'an dernier. Le montant maximal par acheteur reste fixé à $50,000 et les obligations ne peuvent etre souscrites que par des personnes ayant véritablement leur résidence au Canada ou par des successions de personnes décédées.

Comme pour les émissions antérieures d'Obligations d'Epargne du Canada, les obligations de la nouvelle émission seront remboursables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Elles seront vendues par toutes les banques à charte et les agents vendeurs autorisés, y compris les courtiers en valeurs mobilières, les agents de change, les sociétés de fiducie et de prêts et les caisses populaires. Elles pourront être achetées au comptant ou par versements, notamment par le système pratique de retenues régulières sur le salaire dont la majorité des employés des secteurs public et privé peuvent profiter.

Les coupons annuels porteront intérêt à 7% pour la première année, 7 1/2% pour chacune des six années subséquentes, 7 3/4% pour chacune des trois années suivantes et 8% pour les deux dernières années.

Cette année encore, l'émission comporte la possibilité de composer l'intérêt, ce qui permet à un souscripteur de bénificier de trois certificats supplémentaires d'intérêt au cours de la période de 12 ans d'une obligation. Ainsi, l'acheteur d'une obligation de $100. touchera $239.50 quand elle viendra à échéance le 1er novembre 1985, s'il n'encaisse aucun coupon annuel ni aucun certificat d'intérêt composé d'ici là.

Un investisseur qui garde son obligation de $100. jusqu'au 1er novembre 1979 sans encaisser les six premiers coupons d'intérêt annuel recevra à cette date un premier certificat d'intérêt composé de $9.75. S'il garde son obligation jusqu'à échéance sans encaisser aucun des coupons d'intérêt annuel ni aucun des certificats d'intérêt composé, il recevra alors un dernier certificat d'intérêt composé de $29.25, ce qui porte à $239.50 le produit total d'une obligation de $100. à son échéance.

Les paiements d'intérêt, y compris ceux de l'intérêt composé doivent être déclarés comme revenu aux fins de l'impôt. Les coupons et les certificats d'intérêt composé peuvent être déclarés à leur date d'échéance, ou encore au moment où ils sont encaissés. Quel que soit le choix du contribuable, il est tenu de déclarer toujours de la même façon l'intérêt provenant de cette nouvelle émission, d'autres émissions d'Obligations d'Epargne du Canada ou de valeurs semblables.

Les intérêts imputés sur l'achat d'Obligations d'Epargne du Canada selon le Mode d'épargne sur le salaire ou le Mode d'épargne mensuelle peuvent être déduits aux fins de l'impôt de même que l'intérêt couru dont le paiement est exigé sur les achats faits après le 15 novembre 1973.

Les obligations entièrement nominatives se vendent en coupures de $500, $1000, $5,000, et $25,000. Elles sont émises sous deux formes. La première offre un intérêt payable annuellement par chèque, mais ne permet pas de composer l'intérêt. La seconde permet de composer l'intérêt, mais celui-ci n'est payé qu'au remboursement de l'obligation. Les titulaires de telles obligations peuvent toutefois les échanger sans frais contre un montant égal d'obligations à coupons munies de tous les coupons d'intérêt annuel et de tous les certificats d'intérêts composés.

Quoi faire??????

Edmonton

JUSQU'AU 28 septembre: Exposition "Le Patrimoine Multiculturel du Canada" au Musée provincial, 12845 - 102e Avenue.

LUNDI le 1er octobre - Prochaine réunion de la Société Mater Christi à 8h.00 p.m. à l'église St-Thomas, 8520 - 91e rue, Edmonton.

Rivière la Paix

VENDREDI le 21 et SAMEDI le 22 - Ateliers organisés par le "Family Bureau Service" vendredi soir et samedi toute la journée. Thèmes: Mariage comme base de la famille, parents et enfants adolescents et famille. Au Collège Notre-Dame.

VENDREDI le 21 - TOUTIMAGE présente "L'Attentant" à 8h.30 au Collège Notre-Dame.

Calgary

MERCREDI 26 septembre: TOUTIMAGE présentera "L'attentat" à 8h.30 p.m. à l'Université de Calgary S.T. 148.

Travailler en français est un des droits linguistiques des Québécois

L'Office de la Langue Française est un organisme du Gouvernement du Québec qui existe depuis 8 ans et dont les buts, présentés par Jean-Claude Corbeil à la Conférence sur le bilinguisme, sont d'implanter le français comme langue de travail.

Au Québec, comme partout ailleurs au Canada, les industries importantes sont gérées par des sociétés américaines ou anglaises. Un anglophone peut travailler sans parler français mais le Québécois doit connaître les deux langues.

"Les jeunes", dit Jean-Claude Corbeil, "ne veulent plus travailler en anglais, ils ne veulent pas dire adieu à l'anglais, mais voudraient que l'anglais soit la langue seconde du travail et non pas la seule".

C'est ce que se propose de faire l'Office de la Langue Français: assurer le français langue de travail à tous les niveaux hiérarchiques de l'industrie québécoise,et maintenir les contacts avec l'extérieur (autres provinces et les Etats-Unis) en anglais. Ce qui impliquerait la coexistence de deux langues: français usage généralisé et anglais, usage restreint.

Le passage d'une langue à l'aucable au Québec. "Mais lorsqu'utre pourrait être assuré par un petit nombre de personnes bilingues, genre de "passerelle linguistique" permettant de passer d'une langue à l'autre sans couper les relations et tout en étant exclusivement françaises à l'intérieur de l'industrie.

Tous les pays d'Europe ont réglé le problème de cette manière et s'étonnent qu'une idée si simple soit si difficilement applicable au Québec. "Mais lorsqu'une idée simple heurte une tradition et modifie des habitudes, elle se gonfle d'émotivité et cesse d'être simple. Alors commence la longue patience ou la sourde colère de ceux des québécois qui voudraient bien revenir à une situation linguistique tout à fait normale".

Les Québécois ne sont qu'une minorité francophone de l'Amérique du Nord. Il y a dix ans, ils devaient encore se battre pour se faire servir en français dans certains magasins de Montréal. Et voilà qu'ils veulent franciser de grandes industries anglaises et américaines!

C'est peut-être la "sombre colère" dont parlait M. Corbeil et le refus de l'assimilation qui les différencient des autres groupes minoritaires et qui leur a permis de conserver leur langue?

Ici, la question du français langue de travail ne se pose même pas. Soyons réalistes, la situation est différente. Mais peut-être que l'exemple des Québécois, des Franco-manitobains, et de tous les autres groupes minoritaires du monde qui luttent pour leurs droits, nous permettront de mieux comprendre et résoudre nos problèmes.



(Photo: Western Catholic Reporter)

Mgr Joseph Neil MacNeil, nouvel archevêque d'Edmonton

Le 5 septembre, le Rév. Joseph Neil MacNeil, devenait officiellement Archevêque d'Edmonton en remplacement de Mgr Anthony Jordan.

La cérémonie se déroula à la Cathédrale St-Joseph où 1,500 personnes et plus de 200 membres du clergé dont 28 évêques, vinrent accueillir le nouvel Archevêque.

Mgr MacNeil est né à Sidney, Nouvelle-Ecosse, en 1924. Il est le deuxième prêtre de cette ville à devenir Archevêque d'Edmonton.

Il fit ses études à l'Université St-François-Xavier, Antigonish et au Séminaire Sacré-Coeur, d'Halifax et fut ordonné prêtre le 23 mai 1948.

En 1955 il alla à Rome étudier la Loi Canonique et obtint son doctorat en 1958.

A la mort de Mgr. John R. MacDonald, il fut élu administrateur du diocèse d'Antigonish. Au mois de mars 1961, il devint recteur de la Cathédrale St-Ninian et en juillet de la même année, il fut nommé directeur du département de l'Extension de l'Université St-François Xavier et vice-président exécutif de l'Université.

Il fut consacré Evêque de la Cathédrale St-Ninian, le 24 juin 1969 et Evêque de St-Jean, N.B. le 16 juillet 1969.

Enquête sur la consommation du boeuf

LACOMBE - Pour les gens qui aiment la viande, le boeuf, c'est du boeuf, et non pas du taureau: mais, est-ce bien vrai?

"Non, il se peut que vous mangiez de la viande de taureau sans que cela ne vous dérange le moindrement," affirme M. Archie Martin, scientifique de la Station de recherches d'Agriculture Canada, à Lacombe.

M. Martin a mené une enquête dans 438 familles du centre de l'Alberta, à qui l'on demandait d'apprécier un des rôtis de cinq livres provenant de carcasses de bovins des deux sexes et de taureaux de diverses races.

On a prélevé des échantillons sur un total de 438 carcasses de boeuf, dont 196 taureaux et 217 de bouvillons, tous abattus à l'âge approximatif de 400 jours. Des rôtis de côte de cinq livres ont été distribués à un échantillon de foyers urbains et ruraux qui ont été priés de bien vouloir en évaluer la proportion de maigre, la tendreté, la succulence et la saveur.

"Les carcasses de taureau ont produit plus de viande maigre et moins de gras que celles des bouvillons: or, aujourd'hui, on vise d'abord à produire une viande aussi maigre et aussi tendre que possible", souligne M. Martin.

"Bien que les consommateurs aient trouvé la viande de taureau moins tendre que l'autre, l'important c'est qu'aucun rôti, d'un sexe ou de l'autre, n'ait obtenu une note de tendreté inférieure à la moyenne".

La mesure de pression nécessaire au prélèvement d'échantillons (carottes) de muscle cuits a aussi démontré que la viande du bouvillon est plus tendre que celle du taureau.

D'après M. Martin, on n'avait jamais effectué jusqu'ici d'études de ce genre chez les consommateurs. La majeure partie de la recherche sur l'appétibilité du boeuf avait été faite en laboratoire.

Cette dernière façon de procéder est évidemment moins coûteuse, mais le chercheur considère important que le consommateur y soit directement impliqué. Cependant, il s'avère difficile d'essayer de mettre en parallèle les conclusions des laboratoires et la préférence des consommateurs, selon M. Martin.

Il signale également qu'au Canada aucune mention ne permet au consommateur de différencier le bouvillon du jeune taureau; aux Etats-Unis par contre, la viande des jeunes taureaux porte la mention "bullock" sur l'étiquette.

"D'après les résultats des recherches antérieures, affirme M. Martin, j'estimais que, pour les carcasses de jeunes animaux, nous ne devrions pas faire de différence entre le bouvillon et le jeune taureau. Les résultats du présent sondage semblent confirmer mes dires", conclut-il.

editorial

Des services bilingues...pour qui?

Ceux et celles qui ont eu l'occasion de rencontrer en fin de semaine dernière le Commissaire aux Langues Officielles M. Keith Spicer, et de jaser avec lui, se seront sans doute renduscompte que c'est un homme qui prend son travail au sérieux. Son mandat: veiller à l'application de la Loi sur les Langues Officielles, votée par le Parlement en 1969. Cette loi entend garantir des services fédéraux dans l'une ou l'autre langues officielles partout au Canada où une demande raisonnable est faite. M. Spicer estime que cette loi est d'abord et avant tout basée sur le bon sens, et c'est ce même bon sens qui le guide dans l'exécution de son travail. Depuis qu'il occupe ce poste important, M. Spicer n'est jamais apparu comme un vague théoricien ou un philosophe qui flotte dans les nuages. Il n'est pas non plus un apôtre en mal de défendre une cause. Il voit dans cette loi un simple élément de justice pour tous, et une condition essentielle pour faire de notre vaste pays un endroit où chacun peut se sentir chez lui, sans qu'il soit nécessaire de le défaire en morceaux. Et ce travail il le fait avec efficacité, intégrité et impartialité.

Depuis la mise en vigueur de cette loi, des changements importants se sont produits chez nous en Alberta. Les services bilingues du gouvernement fédéral ne sont plus un rêve, mais une réalité. Tout n'est pas parfait, il s'en faut. Mais d'autres changements importants auront encore lieu d'ici trois ans. M. Spicer fait sa part, et nous l'en félicitons.

Mais son travail risque de devenir beaucoup plus ardu, voire même inefficace, si nous, nous ne faisons pas notre part. Par exemple, nous pouvons présentement nous faire servir en français au ministère de la Main-d'oeuvre, au Ministère des Postes, au Canadien National, à Air Canada à la Gendarmerie Royale, pour ne mentionner que les services fédéraux les plus usités. Si nous ne savons pas nous prévaloir de ces services fédéraux bilingues qui existent déjà dans les localités où il y a un nombre suffisant de francophones, la tâche du Commissaire aux Langues Officielles deviendra drôlement difficile quand il devra étudier la rentabilité de ces services ou en établir de nouveaux.

Il est donc d'une extrême importance pour chacun de nous de nous prévaloir de ces services bilingues en tout temps. Quand nous nous adressons aux agences ou aux ministères fédéraux, ayons le coeur de le faire dans notre propre langue, en français, qu'il s'agisse de communication écrite ou parlée.

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta sera heureuse de vous aider dans ce sens, au besoin, en vous indiquant les contacts nécessaires ou encore en transmettant à M. Spicer toute plainte que vous voudrez nous communiquer. Le numéro à composer: 422-2736 ou 429-0858.

Il y a là une responsabilité qui incombe à chacun de nous. Tant mieux si nous sommes bilingues! Mais seul l'usage de notre propre langue nous assurera de services que nous avons longtemps réclamés à grands cris, et assurera M. Spicer de n'avoir pas travaillé en vain.

Guy Lacombe
Directeur

opinions libres

Point de vue d'un anglophone sur les choralies

Il est évident qu'un gros effort a été fourni dans la préparation du "3ème Choralies Internationales" du 13 août dernier, au "Jubilee Auditorium". Les participants doivent être chaleureusement félicités pour leur travail sérieux d'une année, lequel a résulté en de tels sons mélodieux.

Ceci nous fait conclure que le tout a été très bien planifié et il est sans conteste logique de conclure que cette planification et ces efforts n'ont pas été faits au petit bonheur, mais étaient motivés par une philosophie et une attitude convergeant totalement vers le succès d'une telle chorale. C'est à cette philosophie et cette attitude des organisateurs que je désire adresser mes remarques avec questions et commentaires.

Tout d'abord, je fais mention des sélections présentées. Sûrement, ce n'est pas trop demander à une chorale chevronnée de développer un répertoire international, et tel est le cas avec ces choeurs. Mais s'il s'agit d'une représentation qui a été annoncée comme étant une soirée consacrée à la musique française, l'on s'attend à entendre de la musique française, et pas uniquement de la France, mais de toutes les nations francophones du monde. Pour ma part, c'est la musique de la culture française que me suis rendu entendre. Hélas, ce plaisir fut des plus restreints et je ne m'attendais certainement pas à entendre, même si très bien interprétée, cette vieille rengaine du "Far-West américain" "Bury me not on the Lone Prairie"... Tout au moins, si c'était primordial de l'inscrire au programme, dût-elle avoir été traduite et interprétée en français...

Il s'avère qu'il y a un grand besoin actuellement pour beaucoup et encore plus d'efforts dans ce pays, particulièrement l'Alberta, pour sauvegarder la culture française. Donc, des manifestations du genre "Chantejoie" jouent un rôle vital. Mais la culture française n'arrivera pas à être propagée et sauvegardée avec de la musique américaine ou anglaise...

Par ailleurs, je mentionne aussi cette pratique déconcertante et frustrante d'entremêler le français et l'anglais. Nous reconnaissons que la courtoisie est un facteur important dans un groupe mixte. Mais la soirée du 13 août avait lieu soi-disant pour promulguer la culture française, et la musique française. En tant qu'anglophone, mais pouvant comprendre le français lorsque bien énoncé et articulé, je me suis rendu à cette soirée ne m'attendant guère à subir ce mélange de français et d'anglais de la part du maître de cérémonie, et pour comble, de constater qu'il donne toujours la précédente à l'anglais. Mais à qui M. La France essayait-il de plaire et pour quels motifs?

Il n'y a aucun doute que M. La France et les autres membres du comité se sont bien donnés du mal, et ceci des jours durant, et ces critiques sont formulées avec beaucoup de regrets, car je ne veux pas du tout me poser en tête de pion. Mais un événement du calibre des Choralies, et tous ces ateliers de travail représentent bien des efforts. Cependant, le résultat ultime ne peut que révéler les valeurs intrinsèques de ceux qui sont en charge. Il me faut donc conclure que les organisateurs ont un ensemble de valeurs telles qu'ils se sentent forcés à faire des grâces à l'autre langue officielle du Canada.

Frédéric Walker.

A la défense des "Mensonges"

J'avoue avoir été flatté qu'une "lectrice indignée" ait voulu se porter à ma défense (Franco, 12 septembre, p.4), et m'ait offert implicitement le compliment de me "tenir debout"; mais puisqu'elle conserve l'anonymat, me voilà contraint d'en appeler à l'hospitalité de vos colonnes pour l'en remercier. Je comprends très bien, par ailleurs, qu'elle tienne assez à sa tranquilité - sinon à sa vie- pour demeurer anonyme dans une démarche aussi peu populaire.

Mais il me faut aussi apporter deux précisions. D'abord, je n'ai jamais été mis au courant de cette initiative de ma concitoyenne, et j'ignore toujours qui elle est. D'autre part, même en la relisant, je ne vois pas en quoi la colonne "Les mensonges de Benoit" du 29 août ait pu me blesser; possible qu'entre "têtes de cochons" on se comprenne: je croyais plutôt que, justement, Benoit m'y tournait un modeste compliment de sa façon.

Enfin, à une époque où l'on semble souscrire avec tant d'empressement à l'aphorisme qui veut que "toute vérité ne soit pas bonne à dire", permettez-moi d'espérer, mademoiselle la rédactrice, qu'on continuera à nous servir "Les mensonges de Benoit".

Gérard Moquin.

Grâce aux mensonges de Benoit, Opinions libres est devenue une chronique également intéressante.

Les grandes vérités cachées sous les mensonges choquent, n'est-ce-pas?

Et que dire de la lectrice indignée qui veut protester, saitelle lire au juste?

Continue Benoit, par ici on t'applaudit.

C.M.

Aucun service pour la population francophone de Hinton

On reconnait que la concentration des familles d'expression française, dans certaines régions de l'Alberta, ne coïncide pas nécessairement avec le nombre de services offerts pour la protection des droits linguistiques de la minorité. La ville de Hinton nous offre un exemple frappant de l'inexistence de services bilingues.

(Suite à la page 5)

Le Franco

DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

ASSISTANTE A LA REDACTION: Marie-Andrée Lorrain

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown

Hebdos du Canada



Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe; enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e Rue, Edmonton, T5J 1M4

DOSSIER

La Commission Plumptre trois mois après

Extrait de la déclaration liminaire faite par Madame Beryl Plumptre, présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, lors de sa comparution devant le comité spécial des Communes sur les tendances des prix de l'alimentation.

Les membres du comité se souviendront que lors de notre dernière réunion, le 19 juin dernier, la Commission a reçu un double mandat: publier des analyses économiques trimestrielles des fluctuations des prix des aliments et chercher les causes de la hausse des prix de certaines catégories de produits alimentaires, et faire des recommandations lorsqu'elle le juge à propos. Le 21 août, on demandait également à la Commission d'étudier les politiques et les méthodes des compagnies de produits alimentaires relativement à l'établissement des prix de chaque denrée. Elle y consacre actuellement une grande partie de son activité, sans négliger les analyses économiques et les recherches.

Le premier ministre exposait devant la chambre des Communes un certain nombre de mesures visant à atténuer l'effet de la hausse des prix. Il a signalé que l'on demanderait à la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires d'examiner de très près les résultats des programmes de subventions dont il venait d'exposer les grandes lignes, et de s'assurer que le consommateur en bénéficie.

Premier rapport de la Commission

Dès le début de l'élaboration du programme de travail de la Commission, nous avons accordé une grande importance aux répercussions de la hausse des prix des denrées alimentaires de base, en particulier des produits de grande consommation qui jouent un rôle important dans le régime alimentaire des familles à revenus fixes ou limités. Des études portant sur le pain, les pâtes alimentaires, les oeufs, certains produits laitiers, les haricots en conserve, le saumon, le boeuf et le porc sont présentement en cours. Nous avons l'intention de publier des rapports pertinents, ainsi que les recommandations jugées nécessaires.

En juillet dernier, le gouvernement réduisait le montant de ses subventions aux producteurs de blé destiné à la consommation nationale, au moment même où les prix montaient en flèche sur les marchés internationaux. Selon les résultats préliminaires de nos études sur cette question, tout portait à croire qu'il y aurait, à moins d'un changement d'attitude de la part du gouvernement, une hausse considérable de prix du pain et des pâtes-alimentaires, les boulangers et les fabricants de pâtes devant se réapprovisionner en farine. Le prix de ces produits n'avait augmenté que de 4% environ depuis 1972. A cause de l'importance de ces produits dans l'alimentation de beaucoup de Canadiens (selon Statistique Canada, les dépenses pour l'achat du pain représentent 5.5% de toutes les dépenses consacrées à la nourriture consommée à la maison) la Commission a décidé de recommander au gouvernement d'étudier, en priorité, la possibilité d'accroître ses subventions aux producteurs de blé destiné à la consommation nationale pour empêcher le plus possible la hausse prévue du prix du pain et des pâtes alimentaires. Elle se réjouit de constater que le gouvernement entend prendre des mesures à ce sujet. La Commission en étudiera attentivement les répercussions.

La Commission examine actuellement les prix d'autres produits de grande consommation, en particulier de ceux dont le prix sur le marché national dépend, dans une très large mesure, de l'importance qu'ils prennent sur les marchés internationaux. La Commission se penche particulièrement à ce moment-ci sur le prix des fèves au lard en conserve, du saumon du Pacifique et des pommes de terre.

Devant les protestations de plus en plus fortes des consommateurs face à la hausse croissante des prix des aliments se trouvant déjà l'étalage des supermarchés, la Commission, à titre de mesure préliminaire, a obtenu la promesse de neuf importants détaillants de produits alimentaires du Canada que le consommateur paiera le prix le plus bas marqué sur un même produit. Cinq d'entre eux ont également convenu, sur la recommandation de la Commission, de ne pas hausser le prix d'un produit une fois que celui-ci serait à l'étalage. Lors de la réunion les principaux dirigeants de ces entreprises ont également offert à la Commission leur plus entière collaboration en vue de la réalisation de son mandat. La Commission espère maintenant voir ces engagements respectés.

J'aimerais maintenant souligner l'importance de la recommandation de la commission, qui invite les consommateurs à faire preuve de discernement dans leurs achats et à comparer les prix. C'est un domaine où tous les députés peuvent jouer un rôle important pour freiner cette escalade des prix. Il est essentiel que tous les consommateurs modifient leurs façons d'acheter, se procurent surtout les produits dont le prix a le moins augmenté, et laissent de côté, autant que possible, les aliments dont le coût s'est accrû très rapidement. A ceux qui pourraient douter de l'efficacité des mesures d'opposition à la montée des prix prises par les consommateurs, je recommande la lecture du rapport d'une enquête menée au hasard dans les supermarchés des Etats-Unis par la revue "U.S. News and World Report" (3 septembre 1973)

Pour être en mesure d'assurer à leurs familles des aliments sains et nourrissants les maîtresses de maison ont besoin d'être mieux renseignées sur les questions d'alimentation et mieux conseillées en ce qui a trait aux "vraies aubaines". Il n'y a pas assez de consommateurs avertis. Cette question nous préoccupe grandement, et nous espérons être en mesure de faire des recommandations susceptibles d'améliorer la situation dans ce domaine.

(Suite de la page 4)

Opinions libres

Aucun service pour la population

Au cours de la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de connaître davantage la population française de cette ville. Un sondage, m'indiquait qu'environ 140 à 170 familles d'expression française résidaient à Hinton, ce qui représente près de 20% de la population totale de cette ville.

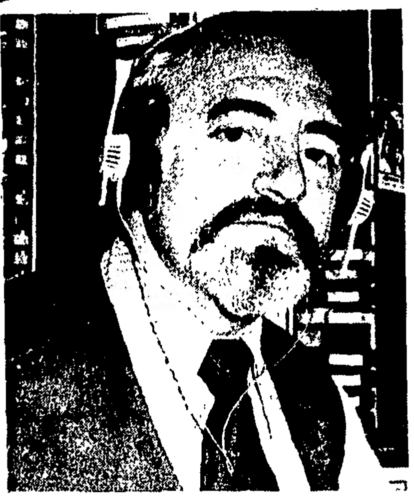
Il est pour le moins surprenant de ne rencontrer aucun événement social offert à ces familles bilingues. Monsieur J. Paul Bourbeau me laissait entendre que deux facteurs importants étaient à considérer lorsqu'il est question de la participation active des gens: un nombre significatif de familles de cette ville se déplace régulièrement ce qui les empêche de participer aux activités sociales et deuxièmement le genre de travail du père de la famille l'oblige souvent à changer d'horaire.

Malgré ces quelques inconvénients, la ville de Hinton regroupe un grand nombre de familles prêtes à se compromettre dans des activités sociales. Je sais que ces familles s'intéressent principalement à offrir une éducation plus balancée dans les deux langues officielles du Canada. L'absence de français dans les écoles de Hinton est un affront qui touche personnellement les quelques 155 familles d'expression française. De nombreuses discussions m'ont permis de croire qu'il est possible d'améliorer la situation dans les écoles de cette ville, mais il est encore beaucoup plus urgent de voir s'établir un organisme officiel qui regrouperait ces familles. L'A.C.F.A. pourrait mettre sur pied une régionale à Hinton pour empêcher que les droits linguistiques de ces familles ne soient lésés.

Près de 26 familles sont membres de l'A.C.F.A. dans cette ville, mais il en faut un minimum de 60 pour créer une régionale, le début d'une régionale de l'A.C.F.A. dans cette région offrirait plusieurs avantages à leurs résidents. Les media francophones tels que la télévision et la radio étant pratiquement non-existants, il faudra se concentrer sur les événements sociaux tels que films, soirées dansantes, soupers, festivals pour susciter l'intérêt de la population.

Il est de notre intérêt et de notre devoir de donner à la population de Hinton ce qui lui est dû; (en commençant par quelques heures d'émissions françaises à la télévision, sinon une meilleure réception du poste C.H.F.A.

Paul Pelchat.



Les mensonges de Benoit

Septembre est le mois pendant lequel des millions de visages heureux, souriants, épanouis, lumineux, se tournent vers l'école. Ce sont ceux des mères!

On a tort de juger un homme sur ses fréquentations. Judas, par exemple, n'avait-il pas des amis exemplaires?.

La salle des conférences de l'édifice "La Survivance" bourdonne d'activité depuis quelque temps. Les frères Royer sont à préparer un supplément sur l'histoire de la paroisse de Lamoureux qui paraîtra d'ici la fin de septembre.

D'une édition à l'autre du Franco, on se rend compte qu'enfin on décroche des réactions . Les envois de fleurs d'une tour d'ivoire à l'autre, nous ont fait penser à ce passage de la bible... La tour de Babel!! Reste à savoir qui aura le dernier mot... Very interesting.

Hommes courageux qui luttez pour de bonnes causes, je vous admire et je vous salue. C'est Gilles Vigneault "le poète" qui a écrit un jour: "Tant qu'il y aura des Maisonneuve, Moquin, et Pariseau, la cause française dans l'Ouest sera assurée"

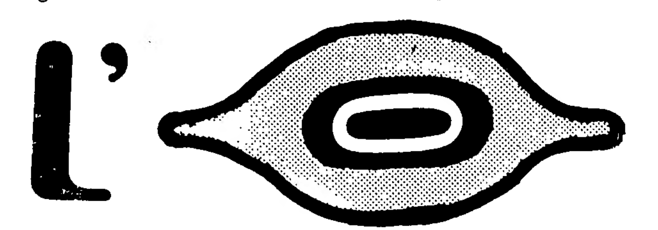
Du lundi au vendredi à 12h.17, CHFA présente: "Carnet Hippique avec le maquillon Lefebvre". Cette émission ne manque pas de retenir l'attention de milliers d'auditeurs, car monsieur Lefebvre a le don et le charme de leurrer les amateurs de chevaux aux courses attelées...

A cette charmante lectrice de La Corey, Madame Thérèse Dallaire, hospitalisée à Edmonton, nous souhaitons un prompt rétablissement...

2,500 intellectuels et moi avons assisté (à circuit fermé) au match de boxe mettant aux prises Mahamed Ali et Ken Norton. Au sortir du match j'allumai l'appareil radio dans ma voiture pour entendre la jolie chanson de Raymond Lévesque..."Quand les hommes vivront d'amour"de quoi faire réfléchir l'humain le plus endurci.

Lectrice indignée, comme vous êtes sévère
Pour ce pauvre Benoit
Facile en effet pour petite vipère
D'attaquer sa proie
Lorsqu'elle se cache derrière
Le rocher de l'anonymat.

Les Albertains ne cessent de me surprendre. Lors d'un repas à l'Edmonton Inn, j'ai remarqué deux clients satisfaits en train de déguster un "Baby Duck" et ce pour mieux apprécier un délicieux steak au poivre. Les goûts ne se discutent pas, aussi étranges qu'ils puissent paraître.



sur les choses

L'alcool rapporte beaucoup en taxes

Le gouvernement fédéral a retiré des revenus de $426,598.74 de la vente de la bière, du vin et des spiritueux au Canada au cours de l'année financière 1971-72.

Un document du ministère du Revenu national précise que les revenus mentionnes ne tiennent pas compte de la taxe de vente, mais uniquement de la taxe d'accise.

Ils se répartissent ainsi:

- Bière: $166,833,492.67
- Vin: $10,066,021.88
- Spiritueux: $249,312.084

Les Canadiens seraient mieux soignés que les Américains

Le Canada a sensiblement amélioré sa position par rapport aux Etats-Unis, en termes de ressources médicales et hospitalières, durant la dernière décennie.

Le rapport médecin-population s'est considérablement amélioré au Canada durant les années 1960 à 1970, passant de 870 habitants par médecin en 1960 à 685 habitants en 1970, soit un changement de plus de 20%. Par ailleurs, le nombre de lits par 1,000 habitants dans les hôpitaux généraux a augmenté de 12% pendant la même période.

L'augmentation combinée du prix des soins et du volume de la consommation est considérable. Elle a permis au Canada de se placer et de se maintenir en tête de liste de la plupart des pays occidentaux en ce qui a trait aux dépenses pour les soins personnels.

Le nombre des oiseaux

Aux Etats-Unis, il y aurait environ 7 milliards 600 millions d'oiseaux. La population mondiale des oiseaux s'élèverait à 100 milliards.

La population scolaire diminue

Pour la première fois cette année au Canada, il y aura diminution, en chiffres absolus, de la population scolaire. Dans un rapport publié Statistique Canada révèle en effet qu'il y a 63,000 élèves de moins que l'an dernier qui reprennent les classes, dans les écoles élémentaires et secondaires.

C'est à l'élémentaire que la diminution se fera le plus sentir en raison de la baisse de la natalité qui a commencé dans les années 55. On a calculé qu'il y aura 6.4% moins d'élèves en première année , soit 399,560 comparativemen' à 427,016 l'an dernier.

Dans les universités, on prévoit que le nombre d'étudiants sera de 4,500 inférieur à celui de l'an dernier. L'an dernier, on avait assisté à la première baisse de la population universitaire depuis les 20 dernières années.

Allocations familiales

En 1947, le Gouvernement fédéral consacrait 1.92% du produit national brut du Canada pour les allocations familiales, et 8.99% de ses revenus.

Au 31 mars 1973, le pourcentage du PNB consacré aux Allocations familiales était de 0.49% et représentait 2.48% des revenus du gouvernement fédéral.

En 1973, il y avait 6.777.216 enfants éligibles aux allocations familiales comparativement à 2,-959,844 en 1947.

Le montant verseé en 1947 était de $17,579,934 alors qu'en 1973, il était de $45,923,164. (PC)

L'aspirine meilleur remède contre l'arthrite

Malgré tous les progrès enregistrés depuis 20 ans, l'aspirine demeure encore l'un des médicaments les plus efficaces contre l'arthrite.

C'est la constatation que vient de faire la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme.

L'an dernier, la Société a accordé $1.250,000 en subventions, dont des bourses de recherche à neuf écoles médicales, 19 bourses à des étudiants et 42 bourses à des chercheurs (PC).

"Peanuts"

"Peanuts" rapporte $20 millions chaque année à son auteur, Charles Schultz. Ce qui a fait dire à Schultz qu'il n'a plus besoin d'une couverture pour sa sécurité! (La Presse)

Pire inflation en 22 ans

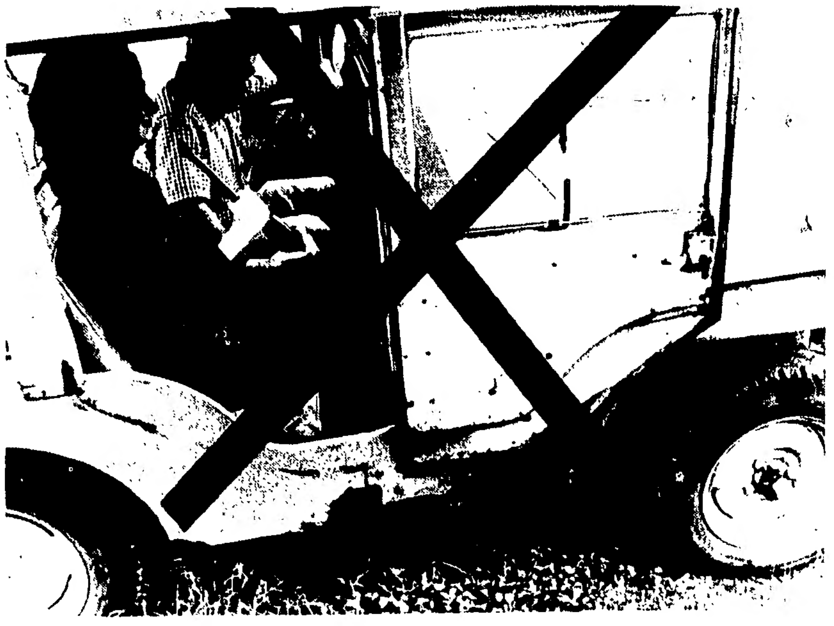
Le Canada connaît sa pire inflation depuis 22 ans selon Statistiques Canada. Au mois de juillet, il y eut des augmentations dans la nourriture, le logement, le transport, le vêtement et les loisirs. L'indice du coût de la vie est de 151 alors qu'en juin il était à 149.7 et qu'en juillet 1972, il était 7.7% plus bas. Il en coûte maintenant $151 pour acheter ce que $100 achetait en 1961. La nourriture a augmenté plus que d'autres articles, soit pour 2.2% sur le mois précédent. A ce rythme-là, le coût de la vie augmentera de plus de 9% en 1973. Seulement en 1951, avons-nous vu une augmentation atteignant 10.6%.

Nombreuses demandes de subventions

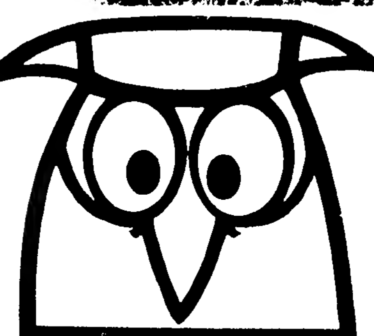
Depuis l'annonce du programme de subventions au multiculturalisme, en octobre 71, jusqu'au 31 mai 73, 875 demandes de subventions ont été reçues, sur lesquelles 401 ont été approuvées.

L'Alberta a reçu (en n'incluant pas les subventions aux centres multiculturels, aux histoires ethniques) la somme de $143,733.50 pour la mise en marche de 58 projets.

Le Québec, chose curieuse, a reçu $346,065, pour 80 projets subventionnés.





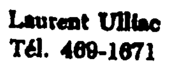


Apprenez à transporter vos armes de chasse

Cette chasseuse, sur la photo du haut, risque de connaître une chasse tragique ou d'être soumise à de sévères sanctions. Cette façon de transporter une arme chargée peut paraître exagérée, mais tous les ans des accidents se produisent dans de telles circonstances. La photo du bas montre comment une arme doit être transportée dans un véhicule sans siège arrière ou coffre. La loi est claire sur le sujet: nulle personne ne peut être en possession d'une arme à feu alors qu'elle se trouve dans un véhicule pendant la nuit, sauf si cette arme est déposée dans le coffre du véhicule ou en l'absence de coffre, si elle est insérée dans un étui fermé; avoir en sa possession ou transporter une arme à feu chargée dans un véhicule ou un aéronef; tirer un coup de feu d'un véhicule ou d'un aéronef. Une personne surprise à violer ces règlements peut être condamnée, en outre du paiement des frais, à une amende variant de $300 à $1,500 et à un emprisonnement d'au plus trois à six mois selon le cas. De plus, une personne ainsi condamnée ne peut solliciter ni détenir un nouveau permis avant l'expiration des 15 mois qui suivent la date de sa condamnation.









Les arts et les autres

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'EDMONTON

Avec le coût de la vie qui augmente toujours, il est certainement réconfortant d'apprendre que l'Orchestre Symphonique d'Edmonton nous offre encore une fois un régal musical de haute valeur, tout en combattant l'inflation, et ceci en offrant des prix spéciaux aux étudiants et aux personnes âgées.

Contrairement à la tendance économique en cours, l'Orchestre Symphonique a réussi jusqu'ici à maintenir ses prix pour les séries de concerts, et ceci pour la troisième année consécutive. En fait, les abonnements dominicaux ont même été réduits.

De plus, quiconque acquiert un abonnement avant le 20 de ce mois, recevra en cadeau une jolie histoire illustrée de l'Orchestre Symphonique d'Edmonton, ainsi qu'une chance de gagner un voyage pour deux personnes, via jet, en Europe, courtoisie de AIR CANADA, sujet aux règlements ordinaires de la compagnie Air Canada.

LE DIRECTEUR MUSICAL TEND TOUJOURS A AMELIORER LA QUALITE DE L'INTERPRETATION DES GRANDS MAITRES:

L'Orchestre et son directeur ont mis tout à point pour s'assurer que l'audience jouisse d'une interprétation impeccable et ils tendent toujours à se perfectionner.

On a sélectionné les meilleurs musiciens du continent et de la ville pour accompagner des artistes invités de grande renommée.

Les 29 et 30 septembre prochain, Gary Graffman ouvrira la saison avec l'interprétation toujours populaire du Concerto pour piano No. 1 de Tchaikovsky.

Ce n'est guère une sinécure de venir après Graffman, mais Hétu a choisi des artistes qui sauron tenir le coup jusqu'au moment où Marek Jablonski (d'Edmonton) fermera cette brillante saison, le 11 et 12 mai prochain, avec Burlesque de Strauss et la Fantaisie Hongroise de Liszt.

Entre temps, Janos Starker, Stephen Bishop, Franco Gulli et Shura Chewkassky nous feront goûter la musique de Boccherini, Bethoven, Paganini et Rachmanioff.

Conducteurs invités

Hétu se partagera le "podium" avec deux autres chefs d'orchestre. Le premier sera Lawrence Leonard, à qui Hétu succède, lequel est considéré comme étant celui qui a vraiment donné le caractère actuel à notre orchestre symphonique, soit un orchestre de grande classe. A cette occasion Leonard a inscrit au programme les oeuvres de Beethoven et ce concert aura lieu le 10 et 11 novembre.

Il sera suivi le 24 et 25 novembre par John Avison, le grand favori des mélomanes de la côte du Pacifique. Avison conduira l'Orchestre Symphonique qui nous donnera des oeuvres de Mozart, Haydn, Paganini et Dvorak. Nous aurons également le plaisir d'avoir un autre chef d'orchestre, qui en même temps tiendra le rôle du pianiste et sera soutenu par son propre groupe de soutien, les 16 et 17 mars. Il s'agit de Mario Bernardi qui conduira du clavier, l'ensemble du Centre des Arts Nationaux d'Ottawa, dans une interprétation du Concerto pour piano No. 13 de Mozart.

Les virtuoses edmontoniens Ernesto Lejano, pianiste, et le premier violon de l'orchestre symphonique, Nicholas Pulos, seront les solistes aux concerts des 26 et 27 janvier, et interprèteront successivement des oeuvres de Chopin et de Handel.

Au cours de cette saison artistique, nous aurons le plaisir d'entendre des artistes jeunes et brillants, notamment les 2 et 3 mars, le jeune violoniste coréen Yong Uck Kim jouera Adagio et Rond de Mozart, et les 6 et 7 avril, l'orchestre symphonique accompagnera l'heureux gagnant du concours international Cliburn 1974.

Trois choix

Une innovation cette saison: Il y aura un choix de trois groupes de la série principale:

a) 11 concerts (samedi soir);

b) 11 concerts (dimanche après-midi) au prix des matinées;

c) 7 concerts choisis (dimanche après-midi);

Pourquoi souscrire comme membre?

Uniquement les membres sont assurés d'entendre leurs artistes préférés lorsque nous opérons à guichet fermé.

De plus le détenteu d'un billet de saison sait qu'il aura toujours le même siège pour tous les concerts, s'évitant de se contenter de ce qu'il peut obtenir s'il achète son billet au guichet.

Quatre concerts gratuits

Naturellement, la meilleur raison pour acheter un billet de saison est d'économiser l'équivalent de quatre concerts.

Une série de 11 concerts (samedi soir) peut s'obtenir pour aussi peu que $30.00 ce qui constitue une économie d'environ 30% si vous achetiez vos billets séparément. La même série, pour le dimanche se vend au prix des matinées.

La série de 7 concerts (dimanche) est vraiment pour le mélomane - et le prix est tout à fait adéquat. La souscription la plus dispendieuse est de $35 ce qui constitue une économie de 30% sur le prix des billets achetés séparément au guichet.

Souscription à demi-prix

Les étudiants plein temps et les personnes âgées peuvent s'abonner à demi-prix dans les sections B, C et D dans les trois principales séries de concerts.

Service de 24-heures

Les sièges peuvent se réserver 24 heures par jour, en composant 433-2020. Vous pouvez utiliser votre carte Chargex (au guichet de l'Orchestre symphonique, Jubilee Auditorium) - entrez via l'entrée des artistes. On peut obtenir les billets aussi à la Baie (au guichet) - 424-0121.

Livres

Le miracle de votre esprit

par le Dr Joseph Murphy

Docteur en philosophie, en théologie et en droit, ayant pendant plusieurs années fait de sérieuses recherches dans l'étude des grandes religions, le Dr Joseph Murphy possède les connaissances nécessaires à une étude objective et complète du dynamisme de l'esprit. C'est le résultat de cette étude accessible à tous que les Editions du Jour présentent au public dans une récente parution intitulée "Le Miracle de votre esprit".

Ses recherches dans l'étude des grandes religions ont convaincu l'auteur qu'une puissance les soutient. Appelée au cours des siècles Dieu, la Nature, l'Intelligence infinie ou le subconscient collectif, cette puissance a porté des noms très variés. Le Dr Murphy nous offre ici non seulement la preuve positive de l'existence de cette puissance, mais il nous indique aussi comment mettre notre subconscient en contact avec cet entendement universel qui sait, qui voit et qui peut tout.

Ecrit dans une langue simple et claire, de façon à ce que les plus profondes vérités soient facilement comprises par tous, cet ouvrage sera une source d'inspiration, un stimulant vers l'accomplissement de merveilles qui semblaient jusque-là irréalisables. Il deviendra un compagnon de chaque jour qui vous mènera sur la route de l'équilibre, de la liberté et de la paix de l'esprit.

"Le miracle de votre esprit" est en vente aux Messageris du Jour 8255 rue Durocher, Montréal 303, P.Q., au prix de $3.00.

L'astrologie et la vie quotidienne

par André-Pierre Boucher

Les Editions du Jour annoncent le lancement de "L'Astrologie et la vie quotidienne", par André-Pierre Boucher.

On s'en moque, on s'en passe ou on y croit, on la craint ou on l'ignore, tant qu'on voudra. Cependant il faut admettre une chose: l'astrologie est là. Et ce n'est pas fini. Elle sait prendre tous les visages, se déguiser de mille et une façons, depuis la consultation privée et sérieuse, avec calculs précis des positions planétaires selon l'heure, le lieu et la date de naissance, jusqu'aux grandes prédictions politiques et sociales, passant par le colifichet à tête de Bélier et le stylo aux instructions du Verseau, sans oublier l'architecture, la mode, les serviettes de table et l'horoscope du jour...

Encore une fois, l'auteur ne veut pas avoir la prétention de vous donner un livre grave et mystérieux qui ne ferait qu'ajouter à la confusion qui règne déjà au sujet de l'astrologie.

"L'Astrologie et la vie quotidienne" est en vente aux Messageries du Jour 8255 rue Durocher, Montréal 303, P.Q., au prix de $3.00.

Louis Riel, le patriote rebelle

par Hartwell Bowsfield, traduit par Pierre-Louis Gélinas

Les Editions du Jour annoncent le lancement d'un ouvrage intitulé "Louis Riel, le patriote rebelle".

L'ouvrage est une biographie passionnante de Louis Riel, sans contredit le personnage le plus controversé de notre histoire. C'est le résultat d'une étude sérieusement documentée, c'est l'oeuvre d'un historien qui a consulté les documents de l'époque, lettres et journaux de Louis Riel.

On peut se procurer ce livre au prix de $3.50 aux MESSAGERIES DU JOUR INC., 8255 rue Durocher, Montréal, P.Q.

Les Parisiens pourront voir les "Belles-Soeurs" de Tremblay

La pièce "Les Belles-soeurs" de Michel Tremblay sera présentée à Paris, du 22 novembre au 8 décembre prochain.

La pièce de Tremblay sera présentée dans la capitale française à l'Espace Pierre-Cardin, l'ancien Théâtre des Ambassadeurs situé Place de la Concorde.

La visite des "Belles-soeurs" à Paris a été rendue possible grâce à une subvention de $35,000 du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

Pour la circonstance, la Compagnie des Deux Chaises proposera une production entièrement nouvelle des "Belles-soeurs" où l'on retrouvera plusieurs personnes qui ont associées, soit à la création en 1968, soit aux deux reprises ultérieures, en 1969 et 1971. André Brassard sera encore une fois responsable de la mise en scène; François Barbeau et François Laplante dessineront les costumes tandis que Germain signera le décor.

On se souvient qu'en 1972, le Rideau-Vert avait été invité par Jean-Louis Barrault, à inscrire la pièce au Festival du Théâtre des Nations, mais que le projet n'avait pas eu de suite, le secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures n'ayant pas d'argent disponible et le ministre des Affaires culturelles d'alors, Madame Claire Kirkland-Casgrain, jugeant pour sa part la pièce de Tremblay indigne d'exportation.

LA COQUELUCHE

"Maladie contagieuse Caractérisée par une toux violente"

Charlebois, en "Solidaritude"

La saison morte en musique est, bien de l'avis des artistes, l'été. Voilà peut-être pourquoi Charlebois fait des siennes. Robert est toujours un peu en dehors du contexte habituel. Il vient à peine de sortir son nouvel album.



LA SOLIDARITE est peut-être l'album le plus engagé politiquement de Charlebois. On y retrouve des pièces et des titres qui avancent des propos auxquels Charlebois n'avait jamais touchés. Avant, Robert travaillait beaucoup plus sur la satyre et le milieu québécois. Il en demeure encore une certaine partie. Le meilleur exemple est sûrement "Cauchemar" que l'on retrouve sur l'album. La pièce qui ouvre l'album d'ailleurs. La pièce qui suit: "Le Révolté", commence à sentir la politique. Les textes sont toutefois très naifs, en ce sens qu'on y parle de fumer du pot, d'écouter Led Zeppelin, etc... La musique est vraiment belle et ça se tient comme une pièce de qualité. La troisième: "Entr'deux joints" est un super-rock comme les deux précédentes. Une satyre des vieux rock'n roll d'Elvis. On y parle de changer le gouvernement, etc. La plus engagée à date.

Puis vient la pièce indienne "Witchi tai to". "Cajun stripper" est la pièce qui clos la première face. Un autre style rock qui se termine sur un jam de percussion. Puis on saute à la deuxième face qui est beaucoup plus smooth. On y retrouve Charlebois exploitant plus que jamais son piano. Des pièces sentimentales qui qualifient bien Charlebois. Cette face m'a beaucoup plus attirée que l'autre. Donc, la face s'entrouve sur une petite pièce: "Alchimie" qui donne la note au reste de l'album. Suit "Insomnie", puis, "Adieu alouette", pièce composée entièrement par Garou. Une chanson en anglais, où les Américains parlent du Québec comme un endroit drôle et où il y a de l'argent à faire. La suivante est: "Vivre en ce pays" qui est une reprise d'une chanson de Pierre Calvé, admirablement bien retransmise par Charlebois. Quelque chose de beau et pur! "Avril sur mars" est l'autre pièce de l'album composée par Charlebois. Une autre p'tit mélancolique avec une portée aussi touchante que la précédente. La pièce qui suit et qui ferme l'album c'est "Le piano noir" où Robert joue seul du piano et s'accompagne en chantant. La portée émotionnelle de cette pièce m'a étrangement fait penser à "Ordinaire", tellement le dégagement en est profond. Et c'est ainsi que notre Garou pond un oeuf (neuf). A vous de jouer!!!

Les premières semaines à J.H. Picard

Les premières semaines écoulées à J. H. Picard furent celles d'organisation et de préparation pour l'année scolaire. Les conflits d'horaires se sont réglés, et l'on recommence à étudier!

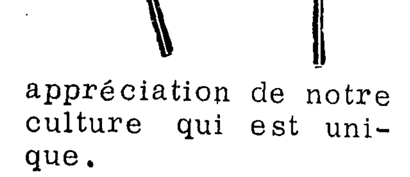


La première réunion de la Cité Senior a eu lieu le 4 septembre dernier. Une sorte de curiosité encourageait les élèves à venir entendre les idées d'un Exécutif, composé uniquement de filles.

Un programme de moyens pour cultiver notre français a été introduit et déjà l'école tremble avec la musique de chansonniers québécois.

L'établissement d'une bibliothèque de disques populaires français et l'ouverture d'un concours pour l'emblème de l'école seront bientôt mis en marche.

Notre but: fierté et appréciation de notre culture qui est unique.



Marie Moreau
Présidente de la Cité Senior

Rapiécés, postérisés, brodés, ...

Ils sont chaque année, les rois insolents de l'été. Orthodoxes, passés, rapiécés, brodés, perlés, lamés, limés, effrangés, délavés, démarqués, postérisés, colorés, décolorés, on les voit partout, dans les villes et sur les plages, dans les palais et dans les rues, de Beverley Hills aux basfonds de la misère, de Hong-kong à Saint-Tropez. Le roi du Maroc et l'ouvrier du Maroc, la princesse Anne d'Angleterre et le palefrenier de la princesse Anne d'Angleterre, le producteur hollywoodien et le titi du 18e, l'intelligensia et le lumpen en portent. Le "jean", ce vieux héros des westerns, enfant gâté du bleu de travail, est devenu un uniforme international.



Contestaires ou "récupéré", le "blue-jean" a conquis toute la Terre et toutes les classes.

Son inventeur un Bavarois nommé Levi Strauss, immigré en Californie à l'époque de la ruée vers l'or, ne se doutait sûrement pas qu'il enfantait une mode si universelle qu'elle transcenderait toutes les modes, qu'elle ignorerait les frontières, les races et les classes pour apparaître finalement comme la plus évidente conquête de l'internationalisme prolétarien. Levi's, pendant près d'un siècle fut synonyme de blue-jean. Le vieux shipmate, bleu, droit, solide, rugueux, garanti déteignant au lavage, paraissait immuable comme une révolution satisfaite. Cent vingt-trois ans et quelques centaines de millions de paires après sa naissance, le blue-jean original garde ses partisans mais il a connu de sérieuses déviations éthiques et esthétiques.

Les révisionnistes attaquent en force au début des années 1970, des maisons plus jeunes, plus petites, plus audacieuses que Levi's Wrangler et Lee - les trois grands du blue-jean -, cherchent à pervertir le jean, à lui donner une seconde vie, plus folle, plus aventureuse. Le blue-jean commence alors par ne plus être blue, puis par ne plus être droit, ni uni, ni même, parfois, en tissu jean. Dès lors, les modes se succèdent et cet éternel entre dans l'éphémère au grand dam des lourds fabricants traditionnels contraints de suivre les fantaisies des fantassins légers de Paris, de New York ou de Tokyo.

L'esprit du jean - ce pantalon nommé Désir - a d'ailleurs évolué. Le rejet du vêtement établi et du pli de pantalon est un des signes évidents de "contre-culture", comme on dit aujourd'hui. Marshall McLuhan assure: "En portant des jeans, les jeunes expriment leur rage contre l'Establishment et en même temps se foutent de Charles Reich, et que "les jeans expriment la liberté et l'intégrité de la personnalité. Ils sont une déclaration de sensualité, pas de sensualité pour la galerie mais comme élément de ce qu'il y a de naturel dans l'homme". Et l'hebdomadaire américain "Newsweek", qui leur consacrait l'autre semaine sa couverture, estime qu'il s'agit d'une protestation contre la perte d'identité liée à la technologie moderne". En revanche, en Asie, où les jeans font fureur sous le nom de "jeepan", certains y voient une manifestation de plus du conformisme qui embrigade, empantalonne la jeunesse. Et en France, une publicité représente une bande de "jeaners" montrant du doigt un pauvre type qui, lui, n'en porte pas. Légende sous-entendue: hou, hou, hou, hi, l'attardé qui ne peut pas faire comme tout le monde...

Alors? Signe de protestation ou fuite avec la meute? Mais ce qui fait l'universalité du jean, c'est d'être une auberge espagnole: chacun y trouve en l'enfilant ce qu'il y cherche, le confort ou le sensuel, l'anonymat ou la révolte. Et peut-être, au lieu de chercher une philosophie sous le pantalon, faut-il répondre en trois mots, comme Andy Wahok, le pape de l'underground: "Il est pratique"?

Patrick Sery.

C'est quoi le bilinguisme Albertain?

par Madeleine Monod

N.D.L.R. - Nous reproduisons des extraits de la conférence qu'a donnée Mme Madeleine Monod, professeur à l'Université de l'Alberta, lors de la conférence sur le bilinguisme tenue la semaine dernière à la faculté St-Jean. Elle était l'une des quelques conférenciers à se pencher sur les problèmes particuliers de l'Alberta.

L'Albertain est-il bilingue? Est-il unilingue? D'une façon générale, on peut dire que la majorité anglophone est unilingue, ce qui implique une minorité bilingue.



Pour moi, un bilingue est celui qui s'exprime avec la même facilité dans deux langues, qui se sert indifféremment de l'une ou de l'autre selon la situation dans laquelle il se trouve. Il est évident qu'il existe des bilingues plus ou moins sophistiqués, parlant une langue plus ou moins soutenue selon leur milieu, leur éducation, leur emploi.

Deux questions surgissent dès l'abord à notre esprit: 1) est-ce souhaitable de posséder deux langues? 2) Est-ce possible de posséder deux langues, de se sentir aussi à l'aise en employant l'une qu'en utilisant l'autre? A chacune de ces questions je réponds: OUI! Ce oui est basé sur notre expérience personnelle, sur nos observations et sur la recherche faite au Canada par Lambert et al.

"Les bilingues sont plus ouverts, plus compréhensifs que les unilingues"

Quelle est la valeur du bilinguisme? C'est -à-dire que gagne-t-on, ou que gagnerait-on à posséder deux langues? Dans un milieu où l'anglais domine, le français bien parlé offre à l'enfant, à l'adulte, un moyen, un outil qui lui permet de participer à deux manières de percevoir la réalité. Tous les bilingues vous diront qu'ils se sentent plus complets de savoir deux langues qui leur offrent la possibilité d'exprimer différents aspects de leur personnalité. Un des points relevé par Lambert au cours de ses recherches à Montréal est que les bilingues étaient plus larges d'esprit, plus ouverts, plus compréhensifs que les unilingues. Il a aussi observé que les bilingues s'exprimaient aussi bien en français qu'en anglais et n'étaient pas en retard par rapport à leurs pairs. Posséder une autre langue c'est avoir du monde une vision moins limitée, c'est pouvoir communiquer avec des gens qui ont une autre culture, car notre langue reflète, que nous en soyons conscients ou non, notre passé, nos traditions, nos us et coutumes. La communication rendue possible, ce n'est pas encore la communion, mais c'est déjà, pour l'individu, la possibilité d'appréhender par sa propre expérience, par ses propres contacts, ce qui le rapproche des membres qui parlent l'autre langue, ce qui le différencie de l'autre individu, de l'autre groupe. L'échange de pensées entre deux individus appartenant à des groupes linguistiques différents permet à chacun d'eux de prendre conscience des ses propres valeurs et, passé le premier étonnement devant certaines manifestations, certaines habitudes, de les comprendre, de les accepter. La valeur du bilinguisme étant établie, peut-on dire que le francophone albertain possède d'abord le français ou est-ce que sa langue "maternelle", le français, n'est pas en fait sa langue seconde? La réponse à cette question est de prime importance car d'elle dépendra l'orientation à suivre: en déterminant nos buts, en choisissant les gestes à poser dans un avenir proche ou lointain.

Une étude faite par Soeur Boucher en 1972 révèle que sur 30 enfants tous possèdent les structures françaises de base. Leurs difficultés surgissent au niveau du vocabulaire, certains mots comme sapin n'étant pas connus, certains verbes sont empruntés à l'anglais, francisés avec les terminaisons justes et au temps juste. Remarquons que sur 30 enfants, 15 étaient d'Edmonton et représentaient à peu près toute la population francophone de 5 ans... les 15 autres enfants venaient de centres ruraux répartis dans toute la province. Force nous est de constater que 15 enfants francophones à Edmonton ne font pas une population nombreuse de francophones ce qui nous conduit à conclure que l'influence de la langue anglaise est énorme.

Le français serait-il la langue seconde du Franco-Albertain?

A l'âge pré-scolaire l'enfant subit l'influence de son milieu, de ses parents surtout; sont-ils tous deux francophones? Si oui, parlent-ils exclusivement français chez eux? Au travail, s'expriment-ils en français ou en anglais? Si l'un des deux parents seulement parle français, le parle-t-il à son enfant? Qui est celui des deux dont la langue est le français? S'ils travaillent tous deux, à qui confient-ils leur enfant, à une personne, à une garderie de langue française? Les réponses à ces questions permettront d'expliquer pourquoi seuls 15 petits Edmontoniens pouvaient être considérés comme des francophones. De plus l'enfant subit l'influence de ses camarades de jeu, de leurs parents, de la communauté dans laquelle il évolue, quelle langue y parle-t-on? Ne négligeons pas non plus l'influence de la télévision qui pénètre dans tous les foyers et sert à distraire l'enfant, le programme que l'on écoute toute la journée est-il français, anglais? Les réponses à ces questions peuvent différer de foyer en foyer, mais je crois pouvoir affirmer que chez la majorité des francophones on écoute plus volontiers la radio et la télévision anglaises que CHFA et la chaîne 11. De ce qui précède, il résulte que l'enfant de parents francophones est souvent moins privilégié que l'anglophone qui, lui, améliore sans cesse la connaissance de sa langue, alors que le francophone ne parle, n'entend que peu ou pas sa langue qu'il soit chez lui ou au dehors. Pouvons-nous, dans ces conditions, dire que le français est sa langue première, n'est-ce pas plutôt sa langue seconde? Même si cela est vrai, il n'en demeure pas moins que nous devons chercher à développer chez lui ses connaissances du français car en s'enrichissant comme individu, il enrichit sa communauté immédiate, il prend davantage conscience de l'unicité de son grand pays car comme le disait Hugh McLennan: "Notre pays a une double nature: l'essence de notre nationalité canadienne repose sur le fait qu'elle est la fusion politique de deux éléments qui, dans l'histoire de l'amérique du nord, ont refusé d'appartenir aux Etats-Unis."

Demander davantage des commissions scolaires et du ministère de l'éducation

A court terme, relevons la nécessité primordiale de sensibiliser les parents francophones et leurs enfants aux valeurs uniques que présentent leur langue, leurs traditions.

Mais, qu'est-ce que sensibiliser? Il semble que sensibiliser inclue comprendre ce que l'on veut, pourquoi on le veut et engage tout l'être à participer dans l'obtention du choisi. Il nous semble que tous doivent être impliqués, engagés, dans ce processus de sensibilisation: les parents, les enfants d'âge pré-scolaire, les élèves, les professeurs, les administrateurs, les commissions scolaires, le département de l'éducation, les média, les francophones, comme les anglophones.

Sensibiliser le département de l'éducation en faisant usage de ce qu'il offre en demandant davantage, en demandant son support dans la recherche, son support dans le choix de matériel, son support dans les directives qu'il donne, sa compréhension des problèmes du bilingue franco-albertain.

Sensibiliser les commissions scolaires en obtenant que là où il y a des francophones tous les efforts soient faits pour qu'ils ne soient pas privés de leur langue parce qu'il y a des anglophones parmi eux.

Il nous faut des écoles françaises où l'anglais sera langue seconde jusqu'à la 9e année

Pour produire des albertains bilingues il nous faut: 1) des garderies francophones dans tous les centres où il y a des parents dont les enfants parlent français à la maison, dont les enfants entendent le français, dont les parents désirent que leurs enfants apprennent le français, ce dernier groupe inclut les enfants d'anglophones. Quelle sera la proportion de petits anglophones et de petits francophones, ceci devrait faire le sujet d'une étude, ceci dépendra aussi des programmes employés pour arriver à faire parler le français à ces tout petits;

2) il nous faut des écoles françaises où l'anglais sera langue seconde jusqu'au moins la fin de la neuvième, dans le milieu où nous vivons il n'y a aucun danger que l'enfant soit privé de l'anglais; 3) il faut que cette école offre des cours d'économie domestique en français, des cours industriels en français, des cours commerciaux en français - comptabilité, correspondance, sténographie et dactylographie y compris; 4) il faut que le Collège Universitaire Saint-Jean offre des cours de langue, de stylistique avancés, des cours inovatifs tels que cours de journalisme, de comptabilité avancée, préparation de speaker, d'hôtesses de terre ou d'air, des cours qui permettent aux canadiens francophones de se déplacer dans toute la francophonie pour y gagner leur vie en accroissant leur culture personnelle; 5) il faut enfin, par le truchement des média, sensibiliser les franco-albertains aux préoccupations d'autres minorités francophones au Canada, aux problèmes du Québec, à leurs propres problèmes, au fait français dans le monde. Il faut demander aux média, radio, télévision, journal, de nous instruire en français sur une grande diversité de sujets qui intéressent les autres francophones de par le monde. Demandons à la télévision de produire davantage de spectacles français qui correspondent mieux à notre tempérament que les films américains traduits en français.

Ces buts à court et à long termes nous sommes peut-être en voie de les atteindre si nous contemplons ce qui existe déjà et qui nous donne un certain espoir. Gardons-nous bien de prendre ces flammes encore vacillantes pour des flambeaux mais saluons-les et apportons-leur la matière nécessaire pour qu'elles deviennent flambeaux, brasiers incandescents, témoins de la vitalité de la culture franco-albertaine.

Une prise de conscience de nos droits

1) Un grand mouvement de sensibilisation au fait francophone en Alberta suivi d'une prise de conscience de nos droits en tant que membres de ce groupe qui parle le français. Cette sensibilisation devant s'étendre à nos compatriotes anglophones afin qu'ils comprennent que si nous leur demandons leur aide pour des garderies et autres, ils en bénéficieront eux aussi.

2) Un changement de politique en ce qui concerne les établissements: pré-scolaires, élémentaires et secondaires afin que le corps enseignant reçoive l'appui des commissions scolaires ce qui veut dire en termes clairs: plus de temps pour le contact avec les élèves, plus de temps pour la préparation de matériel, plus de temps pour obtenir non seulement une coordination des sujets d'une année à l'autre mais une coordination entre sujets enseignés au cours de la même année, plus de temps pour une continuation de la formation des enseignants, plus de bourses d'étude permettant le voyage et l'étude dans des milieux entièrement francophones. Le bilinguisme en Alberta ce n'est pas un à côté, c'est le noyau de notre entité en tant qu'Albertains, que Canadiens d'expression française.

elles

Le retour à l'école et aux sandwichs

Le temps des sandwichs le midi revient avec la rentrée des classes et il serait peut-être bon de rappeler à nos lectrices combien il est pratique d'avoir toujours sous la main quelques boîtes de saumon.

En même temps, passons-leur les quelques idées qui suivent pour garnir les sempiternels sandwichs. Ce sont des idées qui contiennent justement le petit ingrédient-surprise!

Pour les "sandwichs au saumon croustillants", la touche croustillante est vraiment très légère. La garniture des "sandwichs saumon et raisins secs" demande un peu de soins et peut donc être préparée la veille au soir, prête à tartiner le matin.

Chaque recette de sandwich est accompagnée de quelques suggestions pour un menu du midi complet, à emporter.

Enfin, il y a une troisième suggestion - une salade au saumon - qui est appréciée par les adultes comme par les écoliers. Là encore, un menu complet est donné (si un seul membre de la famille emporte son déjeuner, il est facile de couper la recette en deux et d'employer une boîte de saumon de 3 3/4 oz).

Une boîte de saumon est un bon achat en fait de protéines. Le saumon est mis en conserve sans autre addition qu'un peu de sel; le jus est le sien propre. Les arêtes, qui ont été amollies pendant la cuisson en conserve, peuvent être écrasées et ajoutées à la chair du poisson et on profite ainsi du précieux calcium qu'elles contiennent. Le jus contient lui aussi des nutriments très utiles à la santé et il faut toujours essayer de l'utiliser. En d'autres termes, il est fortement conseillé d'employer tout le contenu d'une boîte de saumon en conserve.

Sandwichs croustillants au saumon

1 boîte de 7 3/4 onces de saumon
Sel et poivre au goût
2 c. à table de céréales Granola aux noix ou germe de blé grillé ajouté de noix hachées
2 c. à table de raisins secs sans pépins
Mayonnaise pour humecter
6 tranches de pain complet, beurrées

Défaire le saumon et lui adjoindre les arêtes écrasées. Bien combiner avec les autres ingrédients. Répartir sur 3 tranches de pain et surmonter avec les 3 autres. Pour 3 sandwichs.

Dans une boîte à déjeuner d'écolier, ajoutez un fruit frais, des bâtonnets de carotte, un biscuit et un thermos de lait froid.

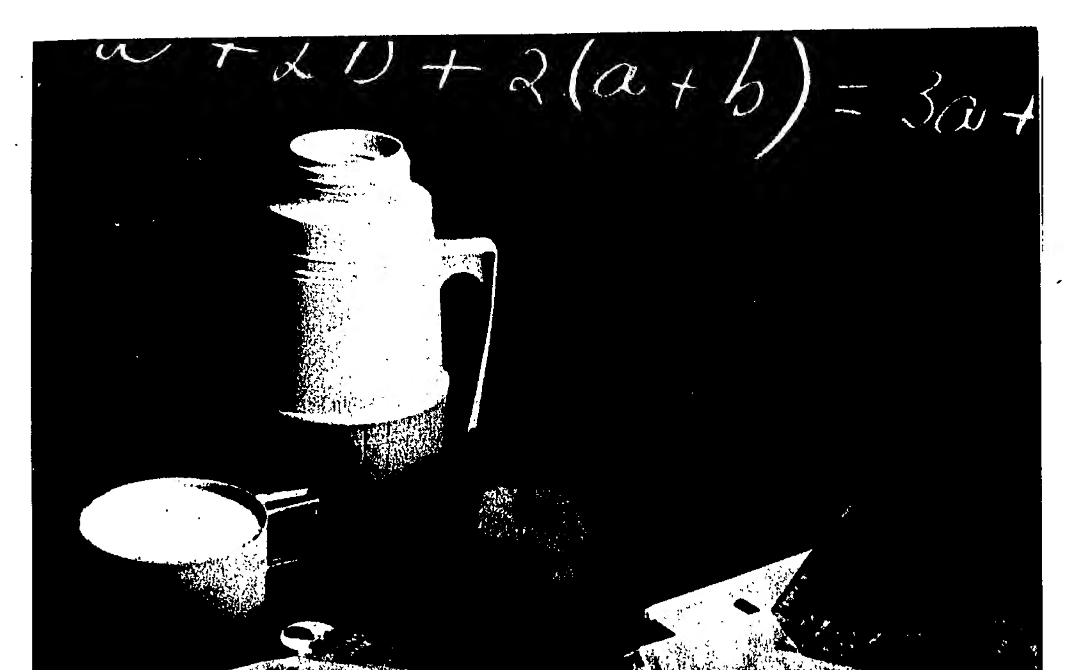
Sandwichs au saumon et raisins secs

C'est une bonne idée de préparer cette garniture la veille, prête à être utilisée le lendemain matin.

1 boîte de 7 3/4 onces de saumon
4 onces de fromage blanc en crème, amolli
1 c. à table de sauce Chili
1 c. à thé de zeste de citron râpé
sel et poivre au goût
1/4 tasse de raisons secs sans pépins
1/4 tasse de carottes râpées fin
8 tranches de pain beurrées.

Défaire le saumon, et lui adjoindre les arêtes écrasées, battre le fromage avec sauce chili, sel, poivre et citron, en crème lisse. Ajouter saumon, raisins et carottes. Bien mélanger. Répartir entre 4 tranches de pain et surmonter avec les 4 autres. Pour 4 sandwichs.

Dans la boîte à déjeuner de l'écolier, accompagnez ces sandwichs d'une thermos de soupe chaude, de quelques biscuits soda, et d'un pouding en boîte, portion individuelle.



Pour le déjeuner à l'école ou au travail, voici deux suggestions:

Menu numéro 1

Sandwichs avec oeufs tranchés
Salade au saumon dans un contenant
Un fruit et un gâteau
Chocolat chaud ou café chaud

Menu numéro 2

Salade au saumon dans un contenant
Un morceau de fromage cheddar
Un ou deux muffins au son, beurrés
Dessert en gelée en boîte, portion individuelle
lait froid ou thé chaud

Salade au saumon

1 boîte de 73/4 onces de saumon
2 tasses de laitue déchirée
1/3 tasse de cornichons hachés
rondelles d'oignons
sel et poivre au goût
mayonnaise ou autre, au choix, pour humecter

Défaire le saumon en morceaux. Mêler avec laitue, cornichons, oignon, assaisonnements. Refroidir. Ajouter la sauce juste au moment de faire les boîtes à lunch. Bien mélanger et remplir de petits contenants de plastique avec couvercles. La salade de conserve appétissante et non dévalée de 3 à 4 heures. En accompagnant d'un sandwich ou en suivant les menus donnés plus haut, la recette donne 4 portions.

Chronique du consommateur

VERRE DE SURETE

L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle que les nouveaux règlements afférents à la Loi sur les produits dangereux et qui entreront en vigueur le 1er janvier 1974, rendront le verre de sûreté obligatoire pour les portes de patio ainsi que pour les séparations de bains ou de douches d'une maison.

ATTENTION AUX PESTICIDES

Plus de 1,200 cas d'empoisonnement mineurs survenus au Canada en 1970. Afin de prévenir les accidents, gardez les pesticides dans un endroit fermé à clef et à l'abri des contacts possibles avec les aliments. Ne mettez pas de pesticides dans des contenants de boissons gazeuses, des récipients à conserves et d'autres contenants ne portant pas d'étiquetage approprié. Gardez-les plutôt dans les contenants d'origine.

DOLEANCES DES CONSOMMATEURS.

Les acheteurs devraient se plaindre des produits défectueux ou d'un service insatisfaisant. Si vous écrivez à un fabricant, précisez la marque, le numéro du modèle, la taille, la couleur et toute autre caractéristique. Conconservez-en une copie ainsi que de toute correspondance reçue ou expédiée.

ORDONNANCES A L'ETRANGER

L'Association des consommateurs du Canada prévient les voyageurs qu'à l'étranger les médicaments vendus sur ordonnance varient souvent en efficacité et en qualité. Par mesure de prudence, les voyageurs devraient emporter une quantité suffisante de médicaments et une ordonnance écrite à la machine précisant la marque, le nom générique et la quantité prescrite de leurs médicaments. On conseille également aux Canadiens de refuser les piqûres dans les pharmacies au cas où les instruments n'auraient pas été stérilisés.

LES ACCIDENTS A LA FERME

On rappelle à ceux qui vivent à la campagne qu'il est généralement trop dangereux pour un enfant ou un adolescent de manipuler un tracteur ou d'autres machines agricoles étant donné son manque de capacité physique, d'expérience et de jugement; 10% des cas de décès survenus lors d'un accident dans une ferme concernent des jeunes entre 10 et 19 ans.

A partir du 27 septembre

Rencontres sur des thèmes concernant la femme d'aujourd'hui

Une série de rencontres autour de thèmes qui préoccupent la femme d'aujourd'hui, organisées par le Département de l'extension de l'Université avec la collaboration du "Women's Programme Centre" et de la Bibliothèque Publique d'Edmonton, débutera le 27 septembre, à midi.

Il n'y a pas de frais d'admission mais les personnes intéressées doivent s'inscrire au Département de l'Extension, 82e avenue et 112e Rue.

Les principaux sujets à discuter seront: la socialisation de la femme, les suffragettes de l'Alberta, la femme et la discrimination dans l'emploi, les problèmes des Indiennes et des Métis, les femmes et les syndicats, la littérature et les enfants et la femme et la loi.

On abordera au cours de ces 10 rencontres des thèmes précis qui seront suivis de discussions. Les rencontres auront lieu les jeudis de midi à une heure et débuteront le 27 septembre dans les Salles de Musique #1 et #2 de la Bibliothèque Publique d'Edmonton, 7 Sir Winston Churchill.

Pour de plus amples informations, vous pouvez téléphoner au: 432-5066 ou 432-5056.

La province en bref



Françoise Brigliadori au comité culturel de Calgary

C'est avec confiance que la société Franco-canadienne de Calgary a remis entre les mains de Mme Brigliadori le futur du comité culturel.



Françoise fit ses études à Toulouse en France, où elle obtint son B.A. en 1965. Elle a complété le cours de secrétariat-comptabilité à Calgary en 1972.

Elle quittait Toulouse le 20 juin 1967 pour s'établir à Trois-Rivières, P.Q., et par la suite habita à Montréal pendant 2 ans. Elle arriva à Calgary le 7 octobre 1969. Elle joignit le Cercle Français Universitaire où elle fut secrétaire en 1970-71. Son habileté et son dévouement dans ce milieu lui valurent la confiance des étudiants. Elle fait partie de la chorale Ste-Famille depuis 1969. Notre reconnaissance pour ce beau geste est difficile à exprimer.

Devenue actionnaire de la S.F.C. en 1972, elle fut choisie secrétaire-trésorière d'Action Franco-Calgary. Cette année elle s'est vue confier les activités culturelles de la société Franco-canadienne de Calgary. Mme Brigliadori garde l'espoir que Toutimage soit un succès à Calgary.

Le soir du 14 février, au cours d'une soirée sociale, elle reçut des mains du président de la société, M. Toupin, avec ses documents de naturalisation canadienne, un cadeau-souvenir, une broche portant l'emblème du Canada. Françoise a sans doute compris que notre pays a un besoin pressant de citoyens comme elle pour travailler à l'épanouissement de la francophonie. Nous lui souhaitons d'être heureuse parmi nous. Son grand succès à l'organisation de Rencontre '73 de Calgary est déjà chose du passé, mais une page inoubliable dans la mémoire des francophones.

Estelle Paradis

Graduation à Falher

La graduation des élèves de la 12e année eut lieu le vendredi, 7 septembre. Chaleureuses félicitations aux 25 gradués.

Programme - Banquet à 5h.00 au sous-sol de l'église. Mgr Henri Légaré était l'invité d'honneur il encouragea les finissantes à entreprendre leur nouvelle vie avec beaucoup de courage et de persévérance.

Après un succulent banquet on montait à l'église pour la messe. Les pères Eugène Leblanc, Jacques Johnson et Jean Roch Monfette étaient les célébrants. Le père Leblanc, l'ami des jeunes, félicita les gradués et leur souhaita tout le succès possible dans la carrière de leur choix.

Après la messe, tous se dirigèrent vers l'école Routhier pour les exercices de graduation qui se tenaient au gymnase.

La salle était très artistiquement décorée. Nous nous transportions en Espagne. Au centre de la salle on avait installé une fontaine, une vraie comme à Madrid.

Félicitations aux élèves de la haute école qui ont vraiment travaillé pour réussir à transformer ainsi le gymnase. C'était magnifique!

Le défilé des gradués se fit posément devant 300 invités.
Le programme débuta par un mot de bienvenue de la part du principal, M. Raymond Despins. Le maître de cérémonie, venu de St-Paul, spécialement pour la circonstance sut très bien remplir ses fonctions. Il fut accueilli très chaleureusement par tous ses amis et ses derniers élèves de Falher.

Marie Bergeron présenta le discours d'adieu des finissants dont le thème était "Ce n'était qu'un moment". Denis Noël, représentant de la 10e et la 11e année, offrait au nom des élèves ses souhaits pour l'avenir. Mlles Joanne Turcotte, Laura Garand et Lynne Paradis présentèrent une courte biographie de chaque finissant. M. Raymond Despins, procéda alors à la distribution des diplômes.

Pour terminer cette agréable soirée on dansa au son de la musique de Levis Bergeron et compagnie.

Voici la liste des gradués:

Sylvianne Laflamme, Ernest Johnson, Marie Bergeron, Paul Chalifoux, Judith Aubin, Serge Bergeron, Marie Lonfat, Paulette Désaulniers, René Gariépy, Lynne Turcotte, Gilles Mencke, Denise Labbé, Roger Gervais, Lorraine Morin, Gilles Morisette, Diane Lauzé, Gilbert Dumont, Carmen Boulet, Noël Hébert, Pauline Thibault, Peter Boisvert, Doris Boulet, Norman Vandel, Irène Landry, Louise Chailler.

Beaumont perd son plus ancien paroissien

La paroisse de Beaumont vient de perdre son plus ancien paroissien. En effet, M. Eugène Goudreau rendait l'âme à Dieu, jeudi le 6 septembre à l'âge de 94 ans.

M. Eugène Goudreau, fils d'Onésime Goudreau et de Marie Côté, naquit le 4 août 1879, à Benson, au Minnesota, d'une famille de 9 enfants dont 4 garçons et 5 filles. Il avait 15 ans quand son père décida de tenter l'aventure à Beaumont.

La famille s'installa sur un "homestead" près d'un petit lac. Le père construisit une maison en grosses "bûches" et ce fut la première maison à Beaumont qui fut recouverte en bardeaux, ce qui était évidemment un luxe dans ce temps-là.

Il n'y avait pas d'écoles dans les environs; ce n'est que beaucoup plus tard que l'Ecole de Sandy Lake ouvrit ses portes.

Le 5 avril 1910, Eugène épousait Marie-Louise Lambert de Beaumont. Ils vécurent sur la ferme aujourd'hui occupée par leur fils Lucien. De cette union naquirent 13 enfants dont 9 sont encore vivants.

En 1956, M. et Mme Eugène Goudreau prirent résidence au village de Beaumont à l'endroit maintenant occupé par M. et Mme Louis Goudreau et Mme Hélène Rivard. En 1960, ils fêtaient leurs noces d'or au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Ils se préparaient à célébrer leur 70e anniversaire de mariage lorsque Mme Goudreau mourrait presque subitement le 12 février 1970. Depuis la mort de sa femme, M. Eugène Goudreau vivait alternativement avec ses deux filles qui en prirent soin avec amour, dévouement et respect, à l'admiration de tous.

M. Eugène Goudreau laisse le souvenir d'un homme droit, juste, honnête, travailleur. C'était un homme de vie exemplaire, d'un dévouement inlassable, et d'une très grande générosité envers sa paroisse.

Aussi ce ne fut pas surprenant de voir toute la paroisse présente aux prières et aux funérailles présidées par M. le Curé René M. Jacob, les 9 et 10 septembre. Les paroissiens témoignaient ainsi par leur présence leur très grande amitié et leur haute considération pour leur plus ancien résident, tout en manifestant à ses enfants bien-aimés leurs plus fraternelles condoléances.

M. Eugène Goudreau laisse dans le deuil 9 enfants, Emile, Louis, Maurice, Lucien, Wilfrid, Alexandre, tous de Beaumont, et Aimé d'Edmonton; deux filles, Mme Hélène Rivard et Mme Lillian Magnan, également de Beaumont; trois belles-soeurs, Mmes Eugénie Goudreau et Clarice Demers de Beaumont et Annie Laperle de Winterburn; un beau-frère, M. Joseph Desaulniers d'Edmonton; une bru, Mme Edouard Goudreau de Beaumont. Il laisse de plus 57 petits-enfants et 24 arrière petits-enfants.

Les servants à l'autel ainsi que les porteurs étaient les petits fils de M. Eugène Goudreau.

Que son âme repose en paix!

Gagnants de la partie de pêche de Calling Lake

La première partie de pêche annuelle organisée par la station de Calling Lake et commanditée par "Mark Ten" a permi à de nombreux pêcheurs de remporter de magnifiques prix.

Monsieur A. Steinwand de Gibbons a obtenu le premier prix catégorie "perche" avec un poisson de 3 lbs, 3 onces 1/2; les deux autres gagnants de cette catégorie sont Ken Bennett et Tom Bennett d'Edmonton avec des perches de 3 lbs 3 onces et 2 lbs 4 onces.

Dans la catégorie "brochet", Sid Johnson a obtenu le premier prix avec un poisson de 10 lbs 8 onces et S. Kachawsiki ainsi que David Karpluk sont les gagnants des 2e et 3e prix avec des brochets de 9 lbs 10 onces et 9 lbs 9 onces.

Les deux premiers prix des deux catégories iront passer une fin de semaine à l'avant poste de l'Artique, Victoria Island, N.O., gracieuseté de l'avant poste Artique et de la compagnie d'aviation "Pacific Western". Les deuxièmes prix se sont mérités des hors-bord et les troisièmes prix, des vestes de sauvetage.

A Marie-Reine

Le 18 août dernier avait lieu à Peace River un souper et une soirée familiale, à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Jules Chabot. Tous les enfants, petits-enfants et quelques parents de M. et Mme Chabot, venus d'un peu partout, avaient tenu à préparer cette fête quelque peu assombrie par la maladie subite de Mme Chabot qui devait être hospitalisée la veille à l'Hôpital de Peace River où elle passa deux semaines.

Elle est présentement en convalescence dans son foyer; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Jules Chabot ont 12 enfants vivants, 8 filles et 4 garçons: Mme Eddy Mullen (Pauline) de l'Ontario; Mme Léo Sanche (Jeannine) d'Edmonton; Mme André Gravel (Louise) de St-Isidore; Mme Edouard Tardif (Marie-Marthe) de Grande Prairie; Mme Roméo Lavoie (Doris) de St-Isidore; Mlles Dolorès et Carole Chabot d'Edmonton; Jean-Nil d'Ottawa; Marc-Henri de Chicoutimi, P.Q.; Jacques de Peace River et Claude d'Edmonton. Ils comptent également 19 petits-enfants. M. et Mme Alphonse Lapointe (soeur de M. Chabot) ainsi que M. et Mme Alphonse Chabot (frère de M. Chabot) étaient venus du Québec pour l'occasion.

******

MARIAGE - Le 25 août 1973 avait lieu en l'église de Marie-Reine, le mariage de Mlle Jeanne Desbiens et de M. Dwayne Aune de Fairview. La réception s'est tenue à Peace River.

Le 8 septembre Mlle Francine Rodrigue, fille de M. et Mme Ladislas Rodrigue de notre paroisse et M. Donald Dostie, fils de M. et Mme Bertrand Dostie de Morinville, s'unissaient par le sacrement de mariage en l'église de Marie-Reine. La réception eut lieu à la salle paroissiale.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces deux couples.

******

Notre bazar annuel aura lieu cette année le dimanche 28 octobre. Cordiale invitation à tous.

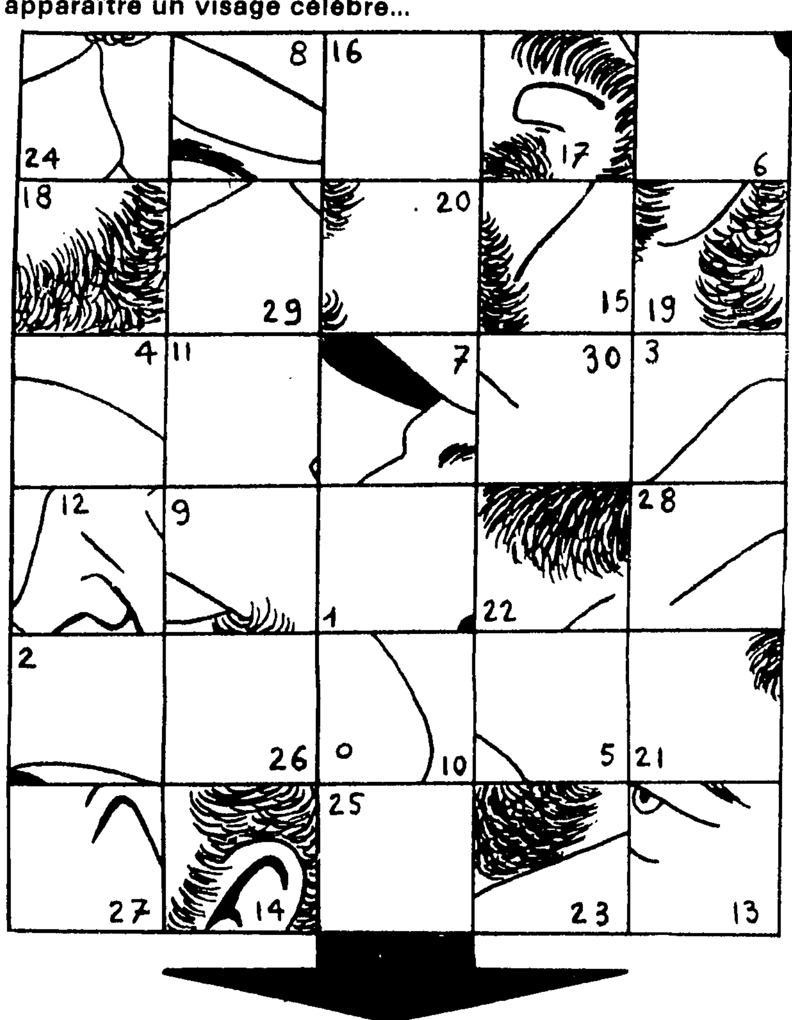
AVIS

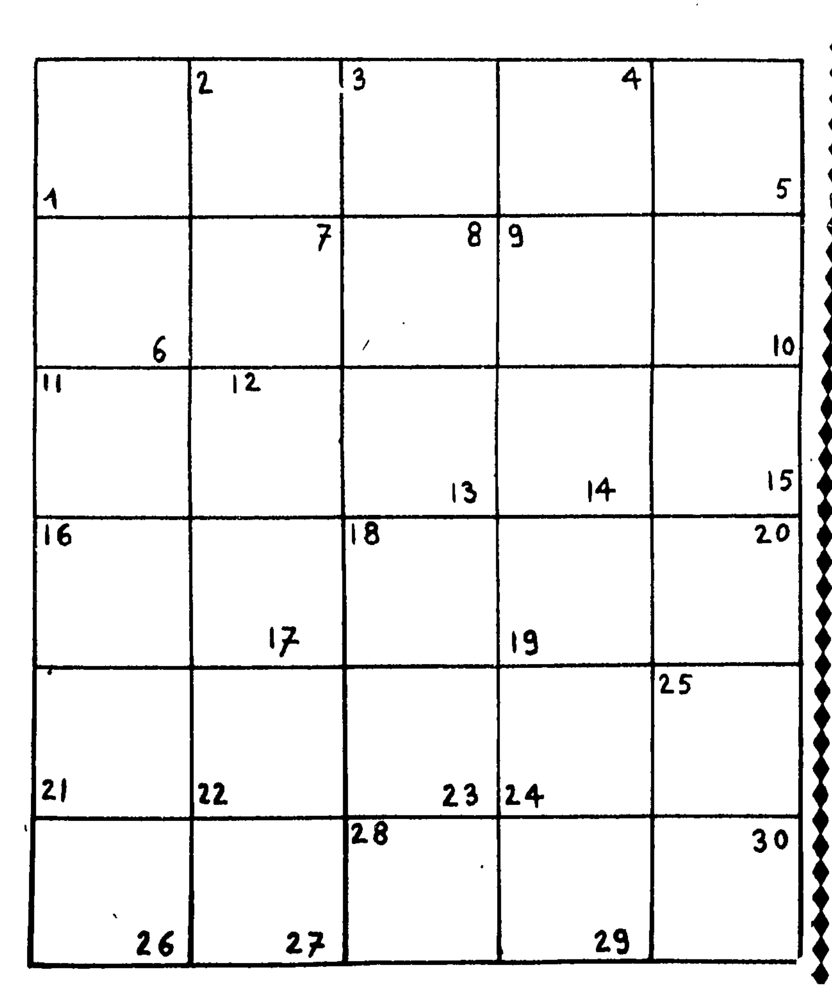
L'A.E.B.A. tient à présenter ses excuses aux lecteurs et plus particulièrement à Jean-François Bugeaud pour l'erreur qui s'est glissée dans la liste des grands gagnants du concours provincial. La gagnante de la catégorie III (6e année) est Geneviève Moquin de Bonnyville et non pas le gagnant inscrit dans le cahier spécial du Franco-Albertain pour cette catégorie.

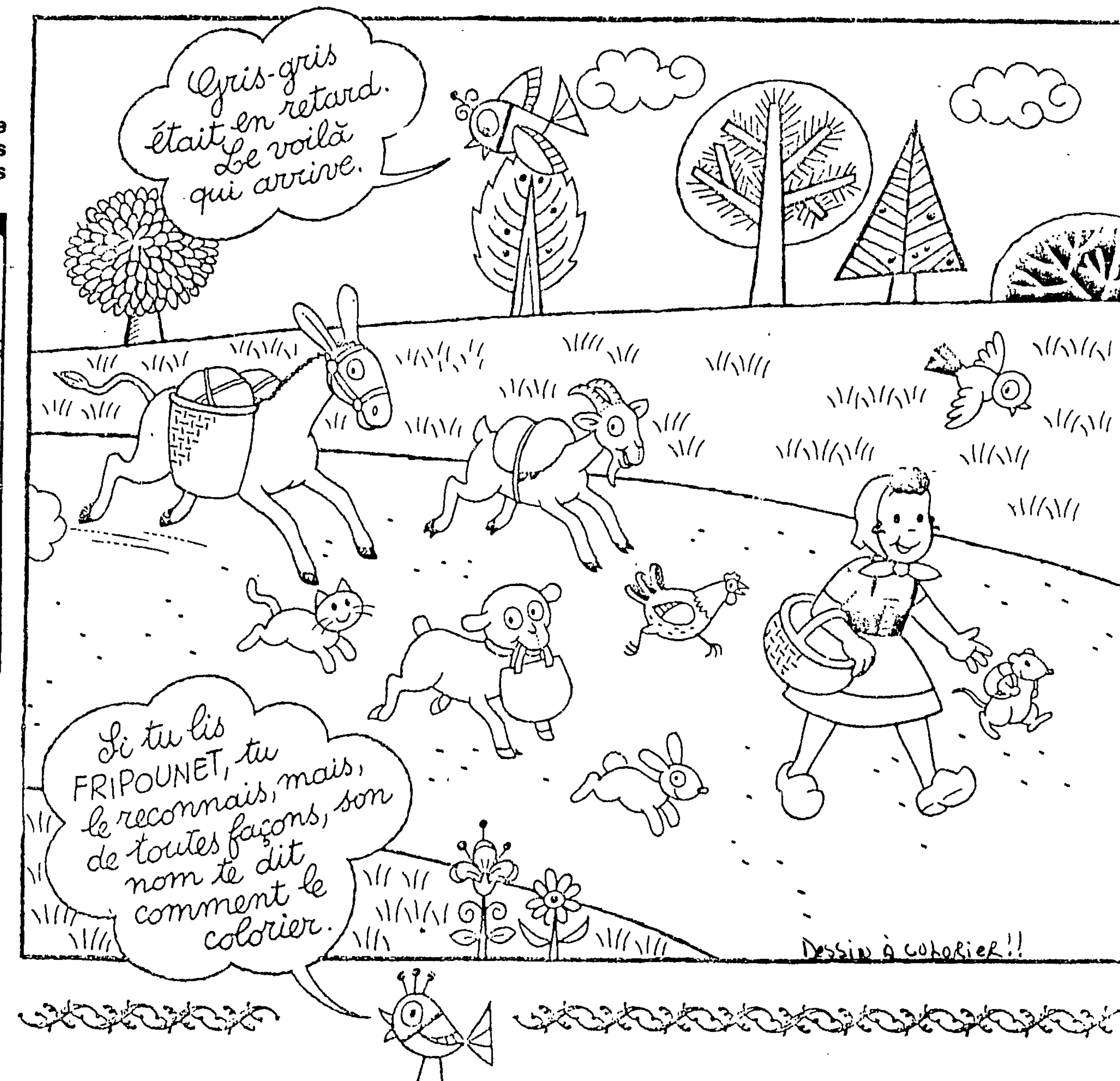
POP CORN

LA CÉLÉBRITÉ DE LA SEMAINE

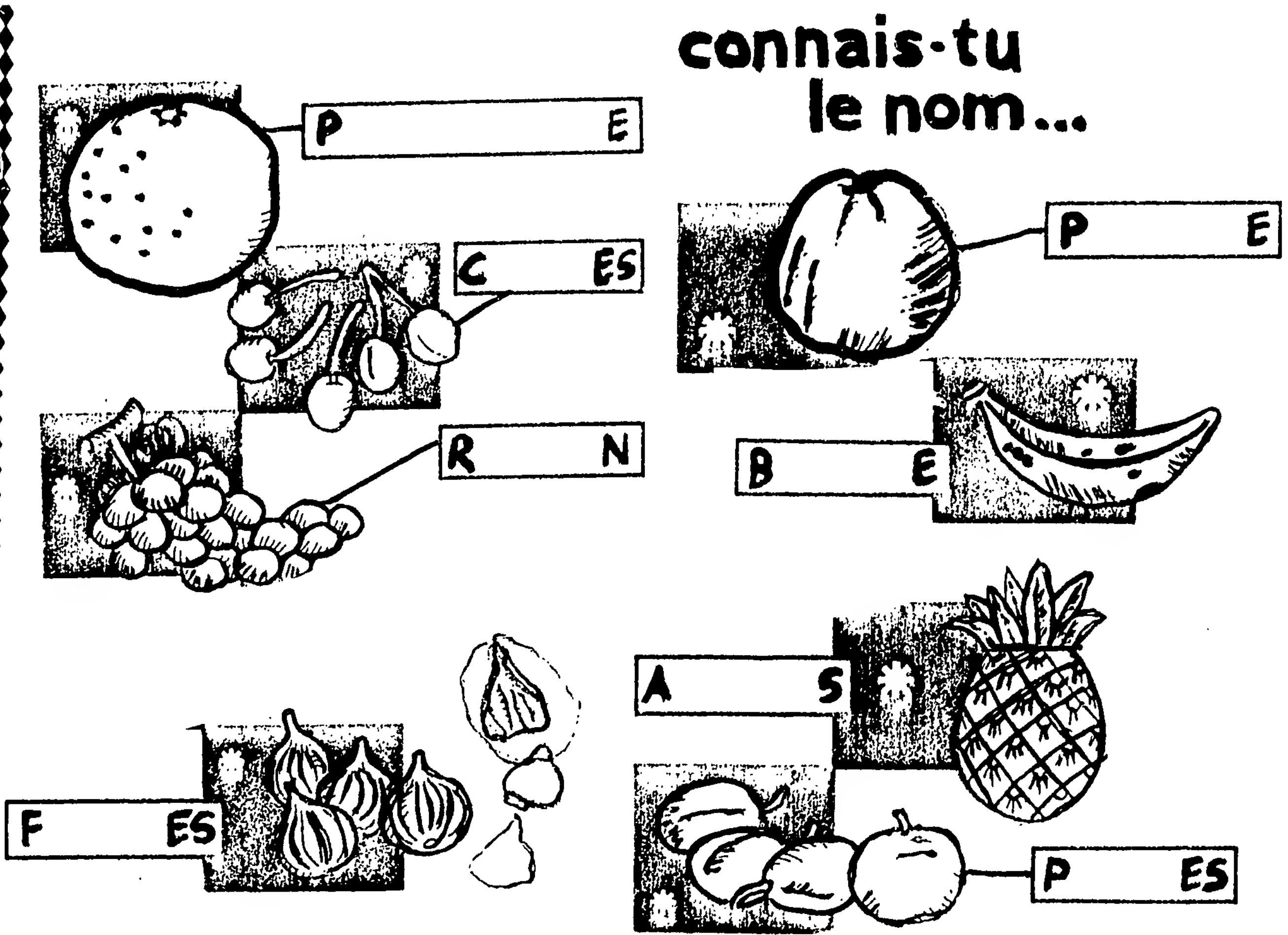
Prenez un crayon et redessinez tous les traits qui se trouvent dans les cases de la grille du haut, dans les cases correspondantes de la grille du bas. Vous verrez alors apparaître un visage célèbre...







connais-tu le nom...



VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 22 au 28 septembre — Canal ONZE

samedi

09h.00
MINI-FEE
09h.30
YOGI ET POPOTAME
10h.00
MON AMI BEN
10h.30
LASSIE
11h.00
TELECHROME
12h.00
FOOTBALL CANADIEN
14h.30
PSST PSST AIE LA!
15h.30
SPORTHEQUE
16h.30
LES ECHOS DU SPORT
17h.00
BAGATELLE
18h.00
LA PINCE A LINGE
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
WALT DISNEY
20h.00
MON PAYS MES AMOURS
20h.30
MONT JOYE
21h.00
DESTINATION CANADA
21h.30
JASON KING
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

Ecrit dans le vent. Drame psychologique réalisé par Douglas Sirk, avec Rock Hudson, Lauren Bacall et Robert Stack. Un magnat du pétrole néglige sa famille. Son fils, de noceur qu'il était, se range momentanément, puis devient alcoolique. Par dépit amoureux, sa fille sème la discorde dans le ménage de son frère (USA 56).

dimanche

09h.00
GRANGALLO ET PETITRO
09h.30
LE ROI LEO
10h.00
LE JOUR DU SEIGNEUR
11h.00
FOOTBALL AMERICAIN
13h.30
DIMANCHES
DU PARTI LIBERAL
FEDERAL
14h.00
FANTAISIE LYRIQUE
14h.30
LA SEMAINE VERTE
15h.30
ECHOS DU SPORT
16h.00
D'HIER A DEMAIN
17h.00
5 D
18h.00
POLITIQUE ATOUT
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
QUELLE FAMILLE
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
22h.30
LA FLECHE DU TEMPS
23h.00
TELEJOURNAL
23h.30
RENCONTRE
00h.00
CINE-CLUB

Le Crime de Monsieur Lange Drame réalisé par Jean Renoir, avec René Lefebvre, Florelle, Jules Berry et Marcel Levesque. Un éditeur sans scrupules profite d'un accident de chemin de fer pour fuir. A son retour, il a la surprise de voir son entreprise florissante. M. Lange, principal artisan de cette réussite, est inquiet de son retour (Fr. 36). Présentateur: Normand Harvey.

lundi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.00
LES CHIBOUKIS
10h.15
OUM LE DAUPHIN BLANC
10h.30
LES CROISADES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
CHEVALIERS DU CIEL
12h.00
PEPINOT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

125, rue Montmartre. Film policier réalisé par Gilles Grangier, avec Lino Ventura, Robert Hirsch et Andréa Parisy. Un sympathique vendeur de journaux sauve la vie d'un homme qui vient de se jeter dans la Seine. Il accepte d'aller dans la maison de ce dernier chercher un montant d'argent que celui-ci y a caché. En fait, c'est un piège: un crime y a été commis (Fr. 59).

16h.00
BOBINO
16h.30
MAIGRICHON
17h.00
MME ET SON FANTOME
17h.30
ACTUALITES 24
18h.00
Baseball
20h.30
DAKTARI
21h.30
CHER ONCLE BILL
22h.00
LES PIERRAFEU
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

La Prisonnière du désert. Western réalisé par John Ford, avec John Wayne, Jeffrey Hunter et Ethan Edwards. Au lendemain de la guerre de Sécession, une bande de Comanches massacrent une famille de fermiers et font prisonnières deux jeunes filles. Leur oncle s'élance à la poursuite des ravisseurs.

mardi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.15
LES CONTES DE LA RIVE
10h.30
CONTES FANTASTIQUES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LAUREL ET HARDY
12h.00
FRANCIS & LES FAUVES
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Paix des champs. Drame réalisé par Jacques Boisjelot, avec Christian Barbier, Helena Manson et Arlette Schreiber. Une pauvre paysanne refuse la main de sa fille au fils de celui qu'elle croit être l'assassin de son ainée (Fr.).

16h.00
BOBINO
16h.30
NIC ET PIC
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
TOOMAI
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LA PETITE SEMAINE
20h.00
VEDETTES EN DIRECT
20h.30
RUE DES PIGNONS
21h.30
LE 60
22h.30
LE TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ-MOI LISE
00h.00
CINEMA

Les Mordus. Drame policier réalisé par René Jolivet, avec Sacha Distel, Danik Patisson et René Dary. Un jeune évadé d'une maison de redressement est recueilli par une équipe de maitres sondeurs. Ils le cachent de la police et lui donnent les papiers d'identité d'un des leurs, mort accidentellement. Le jeune homme prend goût à cette vie de travail et envisage un avenir heureux. Mais un brigadier soupçonne le changement d'identité (Fr. 60).

mercredi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.15
CONTES D'ENFANTS
10h.30
MON PAYS ET LE SIEN
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE COMTE YOSTER
12h.00
LES ESPIEGLES RIENT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Tonnerre sous l'Atlantique. Film de guerre réalisé par Duilio Coletti, avec Renato Baldini, Folco Lulli et Lois Maxwell. Durant la seconde guerre mondiale, le commandant d'un submersible italien recueille à son bord les naufragés des navires ennemis qu'il a coulés (Prix de l'O.C.I.C., Berlin 54), (It. 54).

16h.00
BOBINO
16h.30
PICOTINE
17h.00
CENT FILLES A MARIER
18h.00
SIMON LOCKE
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
SPRINT
20h.00
LES FORGES
20h.30
MONT-JOYE
21h.00
DESTINATION CANADA
21h.30
JASON KING
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ-MOI LISE
00h.00
CINEMA

Le Sauveur. Drame psychologique écrit et réalisé par Michel Mardore, avec Horst Buchollz et Muriel Catala. Pendant l'occupation, une jeune paysane française trouve un homme blessé. L'inconnu se dit parachutiste anglais désireux de rejoindre la Résistance. A l'insu de sa famille, l'adolescente le cache (Fr. 71).

jeudi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.15
FABLIO LE MAGICIEN
10h.30
VERS L'AN 2000
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRE SANS PAROLE
12h.00
LANCELOT AGENT SECRET
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Le Corsaire rouge. Film d'aventures réalisé par Robert Siodmark, avec Burt Lancaster, Nick Cravat et Eva Bartok. Un capitaine, surnommé le «Corsaire rouge», s'empare du navire transportant dans les colonies le représentant du roi d'Espagne. Il lui propose de lui livrer, contre une forte somme, le chef des colons en révolte contre la tyrannie du gouvernement (USA 52).

16h.00
BOBINO
16h.30
GRUGEOT ET DELICAT
17h.00
SALTO MORTALE
18h.00
LES CHEVAUX DU SOLEIL
18h.30
ACTUALITES 24
19h30
LES GRANDS FILMS

"Police sur la ville". Drame policier de Donald Siege, avec Richard Widmark, Henry Fonda et Harry Guardino. (USA 68).

21h.30
LE TRAVAIL
22h00
CONSOMMATEURS
22h30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
LES ESPIONS

vendredi

09h.15
EN MOUVEMENT
9h.30
LES ORALIENS
9h.45
LES 100 TOURS
10h.15
HYPOLITE
10h.30
LES ANIMAUX CHEZ EUX
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LA GRANDE AVENTURE
12h.00
FRANFRELUCHE
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

L'Impossible Monsieur Pipelet. Comédie réalisée par Andér Hunnebelle, avec Michel Simon, Gaby Morlay et Etchika Choureau. Monsieur Pipelet, brave facteur, occupe avec sa femme une loge de concierge. La fille de ce couple pittoresque est bachelière et... amoureuse du fils du propriétaire (Fr. 55).

16h.00
BOBINO
16h.30
SOL ET GOBELET
17h.00
BONEY
18h.00
SKIPPY
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
MARCUS WELBY M.D.
20h.30
HORS SERIES
21h.30
TOURNESOL
22h.00
DOSSIER
23h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

Fantomas. Comédie policière réalisée par André Hunebelle, avec Jean Marais, Louis de Funès et Mylène Demongeot. Le mystérieux bandit Fantomas provoque, par ses cambriolages, l'ire d'un commissaire et un article mordant d'un journaliste qui le tourne en ridicule. Pour se venger, il capture ce dernier et se fait une tête à sa ressemblance pour le compromettre dans son prochain vol (Fr. 64).

Programmation française de CBXAT de 9h.00 à 12h.00 a.m.

Rivière-la-Paix: au canal 7
A Grande Prairie: au canal 10
A Manning: au canal 12
A High Prairie: au canal 2

SAMEDI 22 septembre

9h.30:
PICOLO - Emission pour enfants

10h.00:
GENIES EN HERBE - Emission - questionnaire mettant en compétition des étudiants au secondaire de diverses régions du pays.

10h.30:
QUELLE FAMILLE - Chronique de la famille Tremblay dont l'action se passe à Montréal.

11h.00:
LA PORTEUSE DE PAIN - Feuilleton d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin.

DIMANCHE 23 septembre

9h.00:
FLIP ET CIE - Emission pour enfants

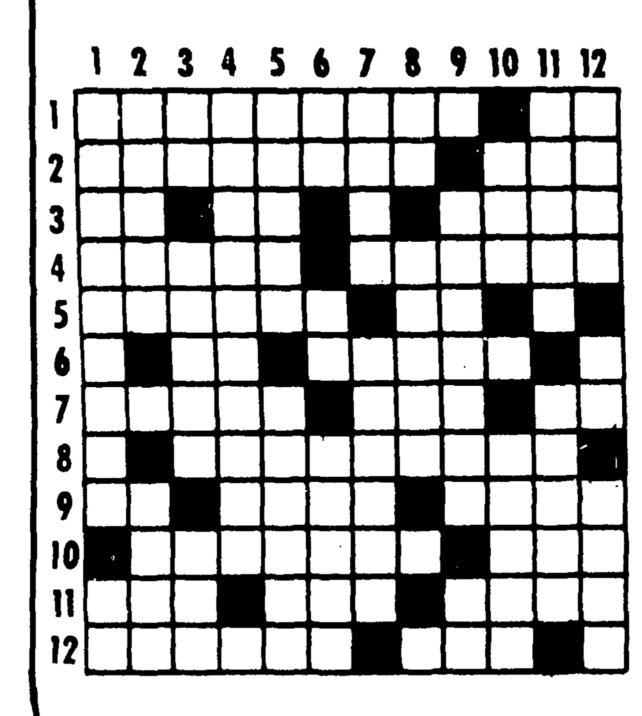
9h.30:
PRELUDE - Rencontre avec de jeunes musiciens du Québec.

10h.00:
CONSOMMATEURS AVERTIS - Emission destinée à renseigner et à protéger le consommateur.

10h.30:
LES BELLES HISTOIRES - Téléroman de Claude-Henri Grignon.

11h.30:
M. TANG.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1– Parole amère et violente. – Connaissance d'une chose.
2– Récents. – Venus au monde.
3– Ici. – Conj. – L'Irlande.
4– Bravent. – Désolé.
5– Troupes de chiens de chasse. – Fleuve côtier.
6– Article. – Qui n'a pas de lustre.
7– Amas de paille qu'on met pourrir avec le fumier (pl.) – Oiseau. – Prép. lat.
8– Linguiste spécialisé dans les langues slaves.
9– Poss. – Roi des animaux. – Titre de noblesse.
10– Couvertes de saillies arrondies. – Dém.
11– Nouveau. – Les tiens. – Tendrement aimé.
12– Remuer la terre avec une bêche. – Oiseau domestique.

VERTICALEMENT

1– Qui n'est pas apprécié à sa valeur. – Notez bien.
2– Dispute. – Vieille.
3– Considé. – Prêtre français. – Masse de pierre très dure.
4– Chose qui dépend d'un événement incertain.
5– Dém. – Essentiellement pure.
6– A toi. – Saint. – Consacrer par un voeu.
7– Myriapode. – Excroissance pointues.
8– Vieux. – Ville lumière.
9– Poussas avec force. – Adv. de lieu.
10– Cyclade. – Malice, espièglerie.
11– Local vitré. – Fils de Pélops.
12– Affaiblie. – Centimètre cube. – Exister.

Solution du dernier mot caché

EPIQUE

Vous déménagez ?

AVERTISSEZ-NOUS DE VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE EN REMPLISSANT CE COUPON ET EN NOUS L'ENVOYANT AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT VOTRE DEMENAGEMENT. CECI EST AFIN D'EVITER LES DELAIS DANS LA LIVRAISON DU JOURNAL.

Veuillez changer mon adresse postale à compter du ____________.

Nom ____________________ Nouvelle adresse ____________________

Ancienne adresse ____________________ ____________________

____________________ ____________________

____________________ Code Postal ____________________

Le Franco-Albertain, 10010 - 109e rue, EDMONTON, Alberta.

LA SÉCURITÉ FAMILIALE souhaite BONNE FÊTE à ses membres suivants:

VENDREDI 21 septembre

M. Elie BERGEVIN
St-Alberta
M. Ephrem DOUCET
Edmonton
M. Jacques DUSSEAULT
Vimy
M. Marcel JACQUES
St-Paul
M. Maurice MAILLOUX
St-Paul
M. Ladislas RODRIGUE
Marie Reine

SAMEDI 22 septembre

M. Bernard GAMACHE
Bonnyville
M. Edouard RONDEAU
Bonnyille

DIMANCHE 23 septembre

M. Roger BELAND
McLennan
Mme Rita BERNARD
Peace River
M. Léon BLANCHETTE
Vimy
M. Amedée FORTIER
Guy
M. Roch JACOB
Tangente
Mme Adrienne LAPOINTE
Bonnyville
M. Pierre MAHE
Mallaig
M. Richard OWENS
Falher
M. Marcel ROYER
Edmonton

LUNDI 24 septembre

Dr Louis-Aimé ARES
Edmonton
M. Alfred CLOUTIER
Girouxville
M. Joe GIRARD Jr
Edmonton
M. Sylva MORIN
Falher

MARDI 25 septembre

M. Eddie BACHAND
Morinville
M. Donald BESSETTE
Edmonton
M. Jules BILODEAU
Edmonton
M. Aimé BISSON
McLennan
M. Ernest CHABOT
Spirit River
M. Hilaire FORTIER
Edmonton
Mme Emilienne GAUTHIER
Donnelly
M. l'abbé Jules LABERGE
Lac La Biche
M. George VALLEE
Bonnyville

MERCREDI 26 septembre

M. Bertrand ALLARD
St-Paul
M. Claude BOUCHARD
Girouxville
M. Antonio FAGNANT
Edmonton
M. Gérard FILLION
Donnelly
Mme Micheline GUENETTE
Falher
M. Albert GUERIN
Falher
Mme Annick KAPETANOVICH
Edmonton
M. l'abbé Antoine TETU
Cold Lake
M. Albert TURCOTTE
Bonnyville

jeudi 27 septembre

Mlle Irène BEAUDOIN
Edmonton
Mlle Lucille BELZIL
Edmonton
M. Jules CHABOT
Marie Reine
M. Albert ETHIER
Edmonton
M. Léon HEBERT
FALHER
R.P. Robert LESMERISES, o.m.i
High Level
M. Rhéal LECHASSEUR
Guy
M. Albert ROBERTSON
Falher
Mme Rita SOULODRE
Edmonton
Sr Marie-Paule TOUPIN, a.s.v.
Edmonton
M. l'abbé Louis VIEL
Ottawa

Cartes d'affaires

BINGO
FANTASTIQUES PRIX EN ARGENT

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS à 7h.45

Salle Des Chevaliers de Colomb
10140 - 119e rue, Edmonton

Edifice d'appartements à vendre

Edifice appartement de 3 ans comprenant 15 suites, situé près de l'église St-Alphonse. Prix très raisonnable a $155,000. Pour plus d'informations s'adresser à:

Lucien Lorieau
MUTUAL REALTY CO.
10996 - 124e rue, Edmonton Tél.: 475-5319



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "TENDER FOR PHASE 1, FOUNDATION WORK, HOUSING 1973/74 PROGRAM, FT SMITH, N.W.T." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 25 SEPTEMBRE 1973.

CE TRAVAIL COMPREND:
"Excavation, placing of concrete piles, footings and foundations".

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; aux bureaux du Ministère à YELLOWKNIFE et FT SMITH, T.N.O. et ils peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de Construction à EDMONTON, DAWSON CREEK, PEACE RIVER, GRANDE PRAIRIE et WHITEHORSE ainsi qu'aux bureaux du Ministère à INUVIK ET HAY RIVER, T.N.O.

GERANT DU PROJET:
M. L.R. Humphrey,
EDMONTON - Tél.: 425-7192

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef, Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 53

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "TENDER FOR PHASE 1, FOUNDATION WORK, HOUSING 1973/74 PROGRAM, YELLOWKNIFE, T.N.O." seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 25 SEPTEMBRE 1973.

CE TRAVAIL COMPREND:
"Excavation, placing of concrete piles, footings and foundations".

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; aux bureaux du Ministère à YELLOWKNIFE et FT SMITH, T.N.O. et ils peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de Construction à EDMONTON, DAWSON CREEK, PEACE RIVER, GRANDE PRAIRIE et WHITEHORSE ainsi qu'aux bureaux du Ministère à INUVIK ET HAY RIVER, T.N.O.

GERANT DU PROJET:
M. L.R. Humphrey,
EDMONTON - Tél.: 425-7192

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef, Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 54



CIMETIERES CATHOLIQUES
de l'archidiocèse d'Edmonton

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.
Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille

SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON CATHOLIC CEMETERIES
11237 avenue Jasper
Tel 482-3122

Achetez tous vos vêtements et chaussures d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de

Jack and Jill

Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil

Centres d'Achats

Meadowlark, Southgate, Londonderry, Westmount et Bonnie Doon

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI



Caisse Francalta
11217 Jasper ave.

Dépôt à termes à

8 1/2 %

SUR RENDEZ-VOUS — TISSUS IMPORTES

Robert-Cyr

Tailleur-Dessinateur

"Le sommet de l'élégance"

LUNDI A VENDREDI: 9h. à 5h.30
SAMEDI: 9h. à 1h.00

Chambre 107, 15104 Stony Plain Road — Téléphone: 484-6262

Visitez gratuitement la

GRANDE EXPOSITION DES INDUSTRIES UNION

Au Sportex du 5 au 9 octobre

Vous verrez comment on fabrique des articles bien familiers.
Vous pourrez même obtenir gratuitement certains de ces articles - cendriers, tue-mouches; on donnera même des steaks et des rôtis...
Rien ne sera vendu... tout sera gratuit.

CEREMONIE D'OUVERTURE vendredi le 5 octobre

11h.30 a.m. Démonstration aérienne par les Pompiers d'Edmonton et leur fanfare

1h,00 p.m. Ouverture officielle par le Lieutenant-gouverneur J.W. Grant MacEwan

EXPOSITION OUVERTE JUSQU'A 10h.30 p.m.

Samedi 6 octobre jusqu'à mardi 9 octobre
de 2h.00 p.m. à 10h.30 p.m.

PRIX SPECIAUX

TELEVISIONS, POSTES DE RADIO, SOULIERS,
JEUX DE CARTES, BRIQUETS, TISSUS, etc.

ADMISSION GRATUITE — STATIONNEMENT GRATUIT

Commandité par le "Union Label Trades Department, Canadian Labour Congress"

Le Programme des initiatives locales

Il y a toujours quelque chose à améliorer

Quel que soit l'endroit où vous vivez, il y a sûrement des choses à améliorer dans votre communauté. Si vous êtes sans travail, vous avez le temps de bien regarder autour de vous. Notez les services qui manquent à vos concitoyens. Trouvez le moyen original d'y remédier. Vous améliorerez votre propre situation par le fait même.

Le Programme des initiatives locales vise à créer de l'emploi tout en améliorant la vie au sein de votre communauté. Si vous avez une formule nouvelle capable de combler un besoin réel dans votre localité, nous pouvons vous aider à la réaliser en vous procurant les fonds nécessaires et en vous prodiguant les conseils appropriés. Ce programme s'adresse aussi aux organismes locaux et aux groupes de citoyens qui se forment expressément pour mener à bien un projet.

Tous les projets devront être soumis avant le 15 octobre 1973. Certains seront mis à exécution dès le 1er décembre 1973 et tous devront être complétés le 31 mai 1974. Préparez votre projet en détail. Assurez-vous qu'il répond aux exigences du Ministère de la Main-d'oeuvre. La priorité sera accordée aux projets les plus imaginatifs et pouvant le mieux créer des emplois tout en apportant des améliorations au niveau local ou régional.

Des formules d'inscription sont à votre disposition dans tous les Centres de Main-d'oeuvre du Canada. L'imagination, l'esprit de civisme et l'initiative sont les principaux facteurs pour l'acceptation d'un projet. Pensez-y sérieusement avant de présenter le vôtre. Rappelez-vous que le Programme des initiatives locales améliorera votre sort, celui de votre localité et celui du pays tout entier.



Main-d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras, Minister